ESTIMATES

Treasury Board of Canada, Secretariat

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

As part of its ongoing efforts to streamline reporting requirements, the Treasury Board of Canada, Secretariat and thirteen other departments explore alternative reporting structures to this year's *Report on Plans and Priorities*. It has, therefore, exempted the department from the usual guidelines for the preparation of this report.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-70

ISBN 0-660-61499-5

Treasury Board of Canada Secretariat

2001–02 Estimates

A Report on Plans and Priorities

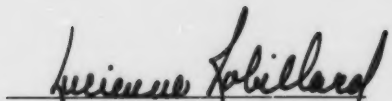

Lucienne Robillard
President of the Treasury Board

Table of Contents

Section I: Messages i

A. President's Message i

B. Management Representation ii

Section II: Overview of the Secretariat 3

A. Mandate, Roles and Responsibilities 3

B. Objective and Organizational Structure 5

C. Planning Context 6

D. The Secretariat's Overall Plans and Priorities 7

E. Treasury Board of Canada Secretariat Planned Spending 12

Section III: Planned Results, Activities and Resources 13

A. Expenditure Management and Planning Business Line 13

B. Comptrollership Business Line 15

C. Service and Innovation Business Line 18

D. Information Management and Information Technology (IM/IT) Business Line 21

E. Human Resources Management Business Line 23

F. Corporate Administration Business Line 26

G. Special Programs Business Line – Infrastructure 27

Section IV: Horizontal Initiatives 29

Sustainable Development Strategy 29

Section V: Financial Information 32

List of Figures 39

Index 40

101-05668/

Section I: Messages

A. *President's Message*

In March 2000, I tabled *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada*. This document outlines the Government of Canada's approach to modernizing management practices. Our management commitments are clear: the Government of Canada must become more focused on meeting citizens' needs; it must do a better job at identifying and achieving concrete results; it must continue its commitment to responsible spending and public service employees must continue to uphold the highest standards of professional and personal ethics.

To accomplish these objectives, the Treasury Board of Canada Secretariat is working with many partners across a very broad spectrum of activities. *Results for Canadians* and the recent Speech from the Throne are helping to guide the way. The Treasury Board of Canada Secretariat is, for example, improving service delivery through Government On-Line. It is strengthening financial stewardship through the modernization of comptrollership. It is revitalizing human resources management in order to ensure that the Public Service can meet the challenges of the 21st century. And it is renewing its commitment to implementing the government's policy on official languages.

As we continue to move forward with the implementation of *Results for Canadians*, our plans, priorities and even our structures are gradually evolving. This steady evolution is reflected in the *2001–02 Report on Plans and Priorities* and will continue as we strive to provide better government for Canadians.

Lucienne Robillard
President of the Treasury Board

B. *Management Representation*

I submit, for tabling in Parliament, the 2001–02 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Treasury Board of Canada Secretariat.

To the best of my knowledge, the information

- accurately portrays the Secretariat's mandate, priorities, strategies and planned results;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for the Preparation of the 2001–02 Report on Plans and Priorities*;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying information and management systems.

I am satisfied with the quality assurance processes and procedures used for the production of the RPP.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

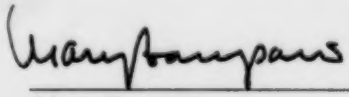

Mary Zamparo
Assistant Deputy Minister
Corporate Services Branch

Section II: Overview of the Secretariat

A. Mandate, Roles and Responsibilities

Mandate

The Treasury Board is one of four Cabinet committees of the Queen's Privy Council for Canada. It was established in 1867 and given statutory powers in 1869. The Board consists of the President of the Treasury Board (Chairperson), the Minister of Finance, and other ministers appointed by the Governor in Council.

The Treasury Board of Canada Secretariat (the Secretariat) is the administrative arm of the Treasury Board. It is headed by a Secretary-Comptroller General, who reports to the President of the Treasury Board.

The Secretariat's dual mandate is to support the Treasury Board as a committee of ministers, and to fulfil its statutory responsibilities as a central agency within government.

These statutory responsibilities are derived from the broad authority of the *Financial Administration Act*, as well as from several other Acts: the *Public Service Staff Relations Act*; the *Public Service Superannuation Act;* the *Official Languages Act*; the *Employment Equity Act*; the *Federal Real Property Act*; and the *Public Service Employment Act*. The responsibilities under the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* are shared between the President of the Treasury Board as Minister and the Minister of Justice.

Roles and Responsibilities

Treasury Board

In 1997, the Prime Minister designated the Treasury Board as the government's management board and charged it with providing leadership to improve management practices. The management board must lead the government's movement towards quality service and excellence while focusing on citizens, public service values, results and responsible spending.

The Treasury Board provides advice to the government on how its resources should be managed, and ensures that Parliament and Canadians have the information needed to hold the government accountable. The Treasury Board also acts as the employer of the federal Public Service.

The Prime Minister also designated the President of the Treasury Board as the Minister responsible for Infrastructure.

Treasury Board of Canada Secretariat

In support of the management board agenda to improve management practices across the government, the Secretariat works with departments and agencies as summarized below.

Key Responsibilities in Improving Management Practices

- To act as a catalyst for change and to work with departments to develop integrated, accessible, citizen-focused service in both official languages across the Government of Canada.
- To champion results-based management, linking resources to results on a whole-of-government basis and ensuring timely and accurate reporting to Parliament.
- To support responsible spending in the government's program base, including actively monitoring control systems, and compiling information sufficient to assess program performance and program integrity across the government.
- To ensure effective overall control through leadership in the setting of management frameworks and standards, focus on risk management, early attention to control deficiencies, and delegation of authority to departments and agencies commensurate with their capacity to manage resources and report on results.
- To develop and implement with departments and agencies a Government of Canada management agenda focused on practical improvement in areas such as comptrollership, informatics, official languages and service delivery.
- To ensure that the federal Public Service is an exemplary workplace reflective of Canadian interests, values, diversity and linguistic duality, and that it supports the productivity and sustainability of its workforce in a financially responsible manner.

These do not replace the Secretariat's long-standing, traditional role of advising the Treasury Board on policies, directives, regulations, and program expenditure proposals regarding the management of the government's financial, human and material resources. The Secretariat also provides support to the Treasury Board in its role as the federal public service employer.

The Secretariat helps ensure that the government's overall policy directions are consistent and supported by appropriate program design and costing, prudent risk management strategies and clear articulation of anticipated results. It advises and helps the operating departments and other entities develop new policy initiatives, major new policy frameworks, major agreements and changes to existing programs to maintain their effectiveness.

The Secretariat also supports the President as the Minister responsible for Infrastructure by providing overall co-ordination of the Infrastructure Canada Program.

B. Objective and Organizational Structure

Management Board Objective

The Secretariat's objective is to support the Treasury Board as the government's management board; and, in partnership with departments, agencies, Crown corporations and other central agencies, to achieve excellence in serving the government, Parliament and Canadians.

Figure 1: Treasury Board of Canada Secretariat Organizational Chart

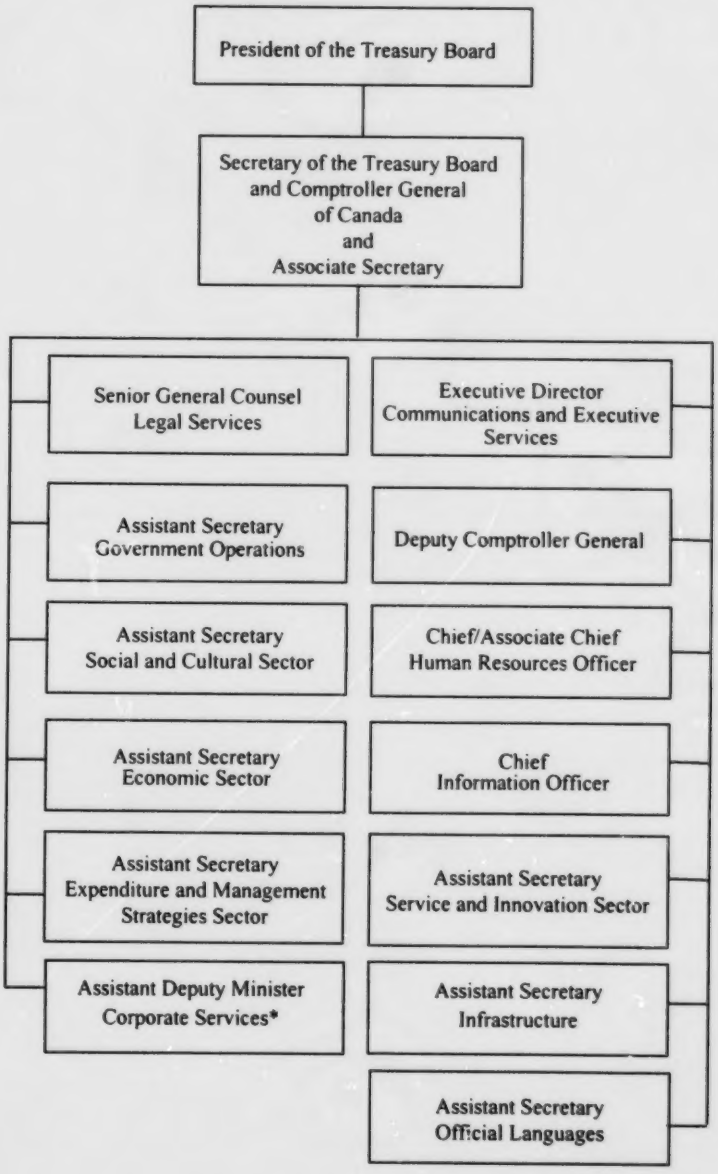

* Joint Services with the Department of Finance Canada

C. *Planning Context*

http://www.sft-ddt.gc.ca/sftddt_e.htm

The 2001 Speech from the Throne sets out the broad goals and directions of the government and its strategy to accomplish those goals. Some of these goals will directly affect the Secretariat in its work.

Over the course of the new century, Canadians will be facing the following challenges: competing in a faster-paced, technology-driven world economy; responding to economic uncertainty among trading partners; continuing to strengthen the fabric of our society in an era of increasing globalization; and advancing Canadian interests and values in the international arena.

Apart from the challenges globalization brings, it does result in the spread of ideas and the sharing of experiences and the best examples of these help national governments recognize mutual interests and common problems, and thus develop better policies.

The move towards the on-line environment has affected all jurisdictions. At a minimum, all have general plans in place to improve the delivery of government information and services using new information technologies. The Government of Canada is committed to being the government most connected to its citizens and to using information and communications technologies to provide Canadians with direct, on-line access to its information and services in both official languages by 2004.

The Government of Canada's success at eliminating unsustainable budgetary deficits has provided the opportunity to consider a balanced approach to managing government expenditures. The funding needs of new initiatives and critical investments to maintain essential existing services can now be considered. This demands, however, the most rigorous management, control and assessment of all requirements for public spending to ensure that the results justify the resources spent.

The Throne Speech reinforces the need for the Public Service of Canada to be innovative, dynamic and reflective of Canadians. The government is committed to the reforms needed to ensure a Public Service that will be able to attract and develop the talent needed to serve Canadians in the 21st century.

The Speech states that Canada's linguistic duality is fundamental to Canadian identity. It reaffirms the government's commitment to protect and promote the two official languages and to ensure that Canadians can interact with the government in the official language of their choice.

Canadians want a government that is citizen-focused, affordable, transparent and accountable. They want to be engaged in decisions that affect them and want to see their lives reflected in the Canadian experience as portrayed by their government. Citizens' views on government service delivery have driven and will continue to drive the Government of Canada's service agenda.

This Report on Plans and Priorities will provide details on how the Secretariat will be contributing to the achievement of these worthwhile objectives.

D. The Secretariat's Overall Plans and Priorities

The four government commitments outlined in *Results for Canadians*—citizen focus, results, responsible spending and values—will be the foundation for the Secretariat's plans and priorities.

Results for Canadians Major Change Initiatives

- *Citizen-centred Service Delivery*
- *Government of Canada On-Line*
- *Modern Comptrollership*
- *Improved Reporting to Parliament*
- *Program Integrity*
- *Developing an Exemplary Workplace*

Over and above the ongoing roles and responsibilities detailed in Section II, the Secretariat will form partnerships with departments and agencies to achieve the six major medium-term change initiatives set out in *Results for Canadians*.

The major strategies towards achieving these initiatives are outlined briefly below. Detailed information on planned results and related activities by business line, however, is found in Section III.

Citizen-centred Service Delivery

While strengthening policies and processes, departments must live up to the Government of Canada's commitment to a citizen-centred approach to service delivery. The Secretariat will continue to provide leadership in implementing approaches to improving both Canadians' access to a wide range of government services and citizen satisfaction with the quality of those services.

Service Canada

http://www.servicecanada.gc.ca/

The Secretariat, through the Service and Innovation business line, will provide leadership in implementing Service Canada—a government-wide approach to a co-ordinated, seamless, one-stop access to Government of Canada programs and services. This access will be delivered in the official language of choice through three integrated delivery channels: telephone, Internet, and in person.

Service Improvement

http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/sii-ias/home_e.shtml

The Secretariat, again through the Service and Innovation business line, will also work with departments and agencies to implement a comprehensive, results-based approach to improving service through plans based on a measure of citizens' and clients' satisfaction and their priorities for improvement. The objective is to achieve a minimum 10-per-cent improvement in satisfaction by 2005.

Infrastructure Canada Program

http://www.tbs-sct.gc.ca/ino-bni/

As part of the Government of Canada's commitment to sustain Canada's growth and improve the quality of life of all Canadians, the President of the Treasury Board as the Minister responsible for Infrastructure will be overseeing the implementation of a new physical infrastructure program.

Over the next five years, the government will spend $2.65 billion on physical infrastructure, up to $600 million of which will be allocated to highway infrastructure to be administered by Transport Canada. The remaining funds will be spent on a municipal infrastructure program called Infrastructure Canada to be delivered on behalf of the federal government by regional departments and agencies.

Infrastructure Canada will make investments that will enhance the quality of Canada's environment, support long-term economic growth, improve community infrastructure, and encourage innovation.

Government of Canada On-Line

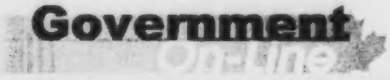

Serving Canadians in a digital world

http://www.gol-ged.gc.ca/index_e.asp

The Government of Canada is committed to being the government most connected to its citizens and to using information and communications technologies to provide Canadians with direct, on-line access to its information and services in both official languages by 2004. The President of the Treasury Board is the lead minister, responsible for the Government On-Line (GOL) initiative, and the Secretariat is the GOL policy and co-ordination centre that supports the President and government departments and agencies in ensuring the 2004 commitment is met. GOL is also key to meeting the commitment to the single-window service approach developed by Service Canada, and is a core component of it.

The February 2000 budget allocated $160 million over two fiscal years to design and launch the GOL initiative. During 2001–02, the Secretariat will focus on three key elements: building a common information technology infrastructure, accelerating electronic information and service delivery, and developing an e-government policy framework.

Common Information Technology Infrastructure

During the first year of GOL, considerable emphasis was placed on developing the requirements for a common infrastructure to support on-line services. During 2001–02, as GOL evolves from design to implementation, the emphasis will shift to building the components of a common infrastructure (i.e. e-platform, directories, "secure channel," Public Key Infrastructure, etc.) for the Government of Canada that will ensure the security of the delivery of e-services to Canadians.

Electronic Information and Service Delivery

http://www.canada.gc.ca

By the end of December 2000 all government departments and agencies had a Web presence, and the redesigned Government of Canada primary Internet site was launched on January 2, 2001, with three new gateways providing easy, more intuitive access to information for citizens, businesses, and clients outside Canada, as well as a more effective bilingual search engine. These are the most visible accomplishments of the first year of the GOL initiative, along with the development and funding of proposals by departments and agencies of a number of on-line service delivery initiatives called "pathfinders." Next year will see the provision of a number of on-line services by key departments and agencies, and an acceleration of the plans for the delivery of on-line services across government, along with further refinement of and enhancement to government information organized around key subject clusters.

E-government Policy Framework

Key to the acceptance and take-up of on-line services will be a policy framework that encompasses all the elements necessary to ensure the government's ability to serve Canadians effectively in an on-line environment. In particular, privacy and security are key to enhancing citizens' confidence in electronic interaction with the government. Other elements of the policy famework will include: information management, human resources strategies, and Internet content and presentation standards. Interjurisdictional discussions will also be required to ensure citizens' ease of access to on-line services across Canada.

Modern Comptrollership

The implementation of the Modern Comptrollership initiative is key to strengthening government-wide policies and processes. Modernizing means shifting from a primarily financial focus to a broader management perspective. In partnership with departments and agencies, the Secretariat, through the Comptrollership business line, is working towards more effective decision making, greater accountability, a mature approach to risk management, results-based control systems, and shared values and ethics.

Report of the Independent Review Panel on Modernization of Comptrollership in the Government of Canada

http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs_pol/partners/rirp_e.html

Modernization Events and Mile Posts

http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/events_index.htm

The Secretariat is developing outcome-based standards as the foundation for sound management practices. Implementation of Modern Comptrollership includes capacity assessments, action plans to address gaps, and innovative demonstration projects that build capacity, apply new techniques, accelerate progress and provide government-wide benefits.

Financial Information Strategy

http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/fis-sif/index.html

Implementation of the government-wide Financial Information Strategy (FIS), also the responsibility of the Comptrollership business line, will facilitate movement towards better information for decision making. Costs will be linked to activities, operations and results, which is essential for integrated performance information. Departments and agencies will implement modern financial systems and link them to the new central systems of the Receiver General by April 1, 2001. There will be some additional work on the implementation of accounting policies and on financial reporting, and considerable learning will take place during fiscal year 2001–02 as departments and agencies adopt full accrual accounting.

The Government of Canada will be adopting full accrual accounting for the purposes of its 2001–02 financial statements. It currently follows the modified accrual basis of accounting. Along with the inclusion of capital assets on its balance sheet, a number of other accounting policy changes will be implemented. The net impact of these changes will result in a major restatement of the accumulated deficit.

Improved Reporting to Parliament

The Secretariat, through the Comptrollership business line, will continue to consult with parliamentarians on tailoring information to better meet their needs, improve channels of access and timeliness, and strengthen financial accountability by linking costs to results.

As a result of these consultations, the annual reporting regime, which includes the Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports for all departments and agencies and the government-wide report on Managing for Results, will be strengthened.

Program Integrity

The distribution of resources between existing programs and potential new initiatives must be balanced, so that the overall program mix achieves the right results for Canadians.

The Secretariat will continue to develop its capacity to identify critical risks to the existing program base for the Treasury Board and Cabinet and recommend strategies that will help departments ensure their continued achievement of results.

Achieving this priority is a primary objective under the Expenditure Management and Planning business line. The expertise and knowledge of policy centres within the Secretariat will be drawn upon to develop a whole-of-government perspective. This perspective, and the approach to program integrity derived from it, will contribute to policy decision making and budget priority setting to support government-wide resource allocation that is consistent with government priorities and the fiscal framework.

Developing an Exemplary Workplace

The movement toward citizen-focused, results-oriented government depends on the sustained efforts of a professional and motivated workforce. In managing an exemplary workplace, the focus is on the achievement of results, spending responsibly and fostering public service adherence to values such as integrity, transparency, respect for diversity and recognition of both official languages.

Good human resources management achieves results for Canadians by ensuring that people with the right skills are on the job and that they are supported. The Human Resources Branch will work with managers, unions, central agencies and other federal employers to:

- modernize the human resources management infrastructure through policies, tools and delivery methods that are more responsive to business needs, support workplace well-being, foster respect for public service values, and offer both affordable and fair compensation for work;

- promote policies, programs and practices that ensure the public service workforce is representative of Canadian diversity and reflects the interests and values of Canadians and foster a work environment in which progressively more and more employees feel at ease using the official language of their choice; and

- encourage collaborative approaches and mechanisms that improve labour/management relations, and recruitment, retention and learning strategies to serve Canadians better.

E. Treasury Board of Canada Secretariat Planned Spending

Figure 2: Management Board Planned Spending

($ thousands)

	Forecast Spending 2000–01	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Budgetary Main Estimates				
Secretariat Operations	189,697	135,738	129,351	126,774
Centrally Administered Funds	4,670,271	2,060,869	2,062,937	2,166,332
Total	**4,859,968**	**2,196,607**	**2,192,288**	**2,293,106**
Less: Respendable Revenue[1]	114,346	120,230	119,730	119,730
Total Main Estimates	**4,745,622**	**2,076,377**	**2,072,558**	**2,173,376**
Subsequent Adjustments[2]	-	6,420	2,091	1,939
Total Planned Spending	**4,745,622**	**2,082,797**	**2,074,649**	**2,175,315**
Less: Non-respendable Revenue[3]	7,327	7,400	7,400	7,400
Plus: Cost of services received without charge[4]	13,982	15,298	15,255	15,156
Total Cost	**4,752,277**	**2,090,695**	**2,082,504**	**2,183,071**
Full-time Equivalents	1,144	1,079	1,039	1,016

[1] Respendable Revenue is used to cover costs incurred by the Treasury Board of Canada Secretariat on behalf of other government departments for shared initiatives such as the Financial Information Strategy and the Human Resources Information System and other shared projects (Vote 1) and for Public Service Insurance (Vote 20).

[2] Includes adjustments made to reference levels not reflected in Main Estimates: Expenditure Management Information System Redesign (2,078), Voluntary Sector Project (561), Pay Equity (1,100) and Infrastructure Canada 2001-02 (2,681), 2002-03 (2,091), 2003-04 (1,839) and UCS 2003-04 (100).

[3] Revenue from parking fees.

[4] Includes the following services received without charge: accommodation charges (Public Works and Government Services Canada); worker's compensation (Human Resources Development Canada); employer's share of employee benefits for insurance premiums (Treasury Board of Canada Secretariat); and legal services (Department of Justice Canada).

Section III: Planned Results, Activities and Resources

A. Expenditure Management and Planning Business Line

Figure 3: Required Resources for Expenditure Management and Planning Business Line

($ thousands)

	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Secretariat Operations	16,523	15,126	15,126	15,126
Centrally Administered Funds	550,000	750,000	750,000	750,000
Planned Spending	566,523	**765,126**	765,126	765,126
Full-time Equivalents	158	**158**	158	158

Business Line Description

The Secretariat provides, for the Treasury Board's consideration, expenditure management advice on new programs in the context of the policy decision-making process, as well as advice on resource requirements for existing programs. To help support this work, the Secretariat maintains a comprehensive, cross-government overview of current and emerging resource pressures and the linkages between expenditures and results.

Business Line Objective/ Key Result Commitment

Government-wide resource allocation consistent with government priorities and the fiscal framework.

This business line includes the preparation of Estimates and related appropriation bills for parliamentary approval of spending authority. It also manages the Government Contingencies Vote, which gives the Government of Canada the flexibility to respond quickly to urgent, unforeseen expenditure requirements until parliamentary approval can be obtained.

Planned Results

- Key Activities
  - Performance Measures

Resources allocated to align with government priorities

- Resource management within the affordability bounds set by the fiscal framework and the government's overall decision-making and priority-setting process

- Treasury Board is provided with quality analysis and advice on the allocation of direct program expenditures (operating, capital and transfer payments to Crown corporations) and revenues (user fees and recoverable contributions), as well as Treasury Board program authorities related to these expenditures (i.e. transfer payment, real property, contracting and others authorities).
- The allocation of the Government Contingencies Vote is managed effectively so that, in urgent situations, Treasury Board decisions can be carried out with interim funding until parliamentary approval of Main and Supplementary Estimates is obtained.

- Conducting an ongoing appraisal of the state of operation and management of the government's existing program base. Critical risks are identified and actions needed to help departments manage these risks are considered part of budget priority-setting.
  - Treasury Board is provided with quality advice that supports informed decision making on the appropriate balance between addressing critical risks to the integrity of existing programs and the need to invest in new policy priorities and initiatives.

- Production of timely and accurate Estimates documents to seek spending authority and ensure accountability to Parliament
  - Following collaborative work with departments, accurate and timely Main and Supplementary Estimates and related appropriation bills are tabled in Parliament in accordance with quality expectations and approved procedures and timelines.
  - The financial and non-financial information that is included in Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports is improved to better support results-based management.

http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estime.html

Facilitation of decision making by providing appropriate information and analysis

- Supporting the Treasury Board in the policy decision-making process in its Management Board role
  - Quality advice is provided to the Treasury Board, other central agencies and departments on the policy decision-making process, including relationships to government priorities and existing government programs, fiscal pressures, policy instrument choice, accountability, costing and performance reporting.

- Identifying and engaging policy experts to consult and advise, as required, on government priorities, horizontal and management issues or specific proposals.
  - Programs are well designed, properly resourced and well-managed through the Secretariat's review of broad strategic issues and departmental proposals/submissions to Treasury Board.
  - The capacity to provide a whole-of-government perspective in support of Treasury Board's Management Board role is strengthened.

B. Comptrollership Business Line

Figure 4: Required Resources for Comptrollership Business Line

($ thousands)

	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Secretariat Operations	22,236	19,487	16,248	15,439
Centrally Administered Funds	-	8,440	-	-
Planned Spending	22,236	**27,927**	16,248	15,439
Full-time Equivalents	177	**164**	160	150

Business Line Description

The role of the Comptrollership business line is to provide strategic leadership to all government departments on matters related to comptrollership. These include financial management, procurement and management of assets, internal audit and program evaluation, management of risk, results-based management, and reporting to Parliament.

Business Line Objective/ Key Result Commitment

Management practices that focus on results and values, integrate financial and non-financial results information for planning and reporting, respond to risks responsibly, and provide appropriate systems of control.

Planned Results

- Key Activities
  - Performance Measures

Improve the state of modern comptrollership in all departments and agencies

- Expanding the modern comptrollership initiative government-wide and supporting all departments and agencies in a manner that best meets their particular needs, while using lessons learned from the pilot projects.
  - Assist departments and agencies to improve the state of comptrollership within the government organizations.
  - Implement government-wide reporting on the state of modern comptrollership in 2002 and use this baseline information to define priority areas with measurable objectives for improvement.
- Supporting the strengthening of risk management practices and the development of a risk-smart workforce across the federal government to better assess and manage risks and better respond to citizens' needs.

- ► Support departments and agencies with their implementation of the Integrated Risk Management Framework.
- ► Assess progress on the implementation of the framework by December 2002.

- ♦ Improving control and management frameworks for internal audit and evaluation so that the roles of the two functions are clearly distinguished and effectively used within departments and agencies.

  Internal Audit:

  - ► Develop a framework for the assessment of the revised internal audit policy, including indicators to measure performance in its implementation and effectiveness by June 2001.
  - ► Develop an overall multi-year implementation strategy and action plan for the revised internal audit policy by September 2001.

  Evaluation:

  - ► Develop a results-based evaluation framework, along with an implementation plan for the four-year transition period by December 2001.
  - ► Complete an initial assessment in December 2002 and use this baseline information to define priority areas with measurable objectives for improvement.

- ♦ Reforming procurement and asset management so that they are values-based, results-oriented and allow organizations to modernize business practices and improve management of assets.
  - ► Strengthen policy frameworks within the areas of procurement, materiel and project management and real property management.
  - ► Strengthen horizontal co-ordination and collaboration, including issue best practices on an ongoing basis in the areas of procurement, materiel, real property and project management, and strengthen the national real property information system.
  - ► Ongoing monitoring, assessment and review of procurement, real property, materiel and project management policies as required.

- ♦ Enhancing the capacity of the human resources in the management and comptrollership communities so that they are able to discharge their accountabilities and responsibilities under modern comptrollership.
  - ► Provide ongoing assistance to departments and agencies in the recruitment of appropriately skilled and qualified human resources.
  - ► Assess and report on the capacity in these communities as part of the modern comptrollership initiative.

Improve the extent to which integrated financial and non-financial performance information is available and used in support of decision making and public reporting

- Completing the implementation of the government-wide Financial Information Strategy (FIS) in fiscal year 2001–02 and providing training events and learning strategies throughout fiscal year 2001–02 to support departments and agencies as they incorporate accrual-based information into decision making.
  - Training events will be conducted, and learning strategies will be introduced, throughout 2001–02 to help managers understand how to effectively use this new information.
  - The government's financial statements in the Public Accounts of Canada will be prepared on a full accrual basis of accounting for the first time in 2001–02.
  - The implications of accrual accounting on budgeting and appropriations will be studied in greater depth in 2001–02.
- Improving the extent to which this information is used and is perceived to be of benefit to senior managers and Parliament.
  - Conduct ongoing consultations with parliamentarians and senior managers to determine the improvements they require to fully meet their needs.
  - Incorporate these findings into the information components of the work being done to improve modern comptrollership, strengthen results-based management and improve expenditure management reporting to Parliament.

Strengthen results-based management so that this approach is embedded in management thinking, frameworks and actions

- Developing results-based management policy and standards and identifying priority target areas.
  - Develop a strategic approach for the next phase of results-based management that provides an integrated view of planning, measuring performance and reporting by December 2001.
  - Develop a methodology for reporting on the state of results-based management government-wide by June 2002, as a basis for defining priority areas with measurable objectives for improvement.

C. Service and Innovation Business Line

Figure 5: Required Resources for Service and Innovation Business Line

($ thousands)

	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Secretariat Operations	10,099	6,188	6,188	6,023
Centrally Administered Funds	-	-	-	-
Planned Spending	10,099	**6,188**	6,188	6,023
Full-time Equivalents	78	**60**	60	58

Business Line Description

The Secretariat's mandate with respect to this business line is to lead in the implementation of government-wide initiatives to improve the delivery of government services to Canadians by: exercising leadership for service delivery improvement, innovation and organizational performance; developing and sharing knowledge, research, information and expertise on service and innovation; and facilitating the free flow of information and demonstrating a clear visual link between citizens and the Government of Canada's programs and services, and developing a common look and feel for all public access channels.

Business Line Objective/ Key Result Commitment

Innovative, citizen-centred Public Service that responds to Canadians' priorities for service improvement, and is committed to the goal of service delivery that meets or exceeds their expectations.

Planned Results

- Key Activities
  - Performance Measures

Improved citizen access to easy, convenient, seamless government programs and services across all delivery channels

- Improved access and performance and enhanced freedom of choice for service channels—in-person, telephone and electronic service.

http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/home_e.htm

  - This will be measured by progress made on the implementation of Service Canada including: increased use of services available through Service Canada and high levels of client satisfaction with these services; increased awareness of Service Canada as a one-stop access to government services; and the increased integration

and rationalization of government service delivery channels. Telephone access will also be improved by the redesign of the federal blue pages in most public telephone directories, which will be completed by December 2001.

- ► Service Canada helps Canadians get to the services they need quickly, easily and conveniently, whether in person, by telephone or electronically in the official language of their choice.

- ♦ Strengthened Government of Canada links with Canadian citizens.
  - ► Two initiatives will help to facilitate this. Modernization of the Federal Identity Program (FIP) policy and application standards, including an electronic version of the FIP manual suitable for the Internet, will be well advanced by March 2002. Renewal of the *Government Communications Policy* is underway and the proposed new Communications Policy of the Government of Canada will be completed by fall 2001.
  - ► Effective custodianship of the *Access to Information Policy* and *Security Policy*.

Improved citizen satisfaction with government services that are timely, fair, competent, courteous and of high quality

- ♦ Progress towards the implementation of the three-phase Service Improvement Initiative, including the availability of Service Improvement Plans (SIP) built on client expectations for key departments and agencies.
  - ► This will be measured by the number of key service delivery departments and agencies with an SIP.

http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/sii-ias/home_e.shtml

- ♦ Improved citizen satisfaction with government services as determined through departmental surveys or Citizens First biannual national surveys conducted on citizens' expectations, level of satisfaction, and priorities for improvement.
  - ► This will be measured by the percentage improvement in client satisfaction overall and by department or agency. The goal is to increase the level of citizens' satisfaction with the delivery of services by a minimum of 10 per cent by 2005.
  - ► Creation of a standardized approach and methodology for use by all partners in the measurement of citizens' satisfaction and priorities to facilitate meaningful comparisons across departments and agencies.
  - ► The diffusion and use of the Common Measurement Tool (CMT), including an electronic version thereof, expected by spring 2001, will facilitate this.

Government organizations that are more responsive, innovative, efficient and service-oriented

- ♦ Strengthened governance and accountability regimes for service improvement, alternative service delivery and partnerships.
  - ► This will be facilitated by the completion of an Alternative Service Delivery policy framework by spring 2001 which will, among other things, examine the impact of change to service in both official languages and on official language

minority communities. Expertise and guidance will be provided on the governance, control and accountability arrangements for Crown corporations and shared governance corporations. Parliament will continue to be provided with an annual report on Crown corporations and the other corporate interests in Canada.

- Study the human dimensions of service improvement and organizational effectiveness such as service culture, values, training, and recognition programs in partnership with key departments and integrate them as part of the overall service improvement strategy. This will be facilitated by the establishment of the Organizational Readiness Office in conjunction with the IM/IT business line.

Provision of leadership and expertise for innovation, organizational performance and service improvement

- Sustained leadership through a central co-ordination and integration function for the government's service delivery agenda as well as continued momentum for improvement and change.
  - Ongoing support will be provided for several interdepartmental and intergovernmental committees focused on the service agenda. A Service and Innovation Web site has been developed and will continue to be expanded to communicate the service agenda system-wide and build ongoing dialogue. A best practices database for service delivery and organizational effectiveness as well as frameworks and tools to support innovation (InnoService) will also continue to be developed.
- Provision of a window on the world of international public sector reform and innovation through strategic management of the Secretariat's international programs and relationships.
  - Programs for visiting delegations and reciprocal visits by the President and Secretary will be facilitated and co-ordinated. The Secretariat will monitor, analyze and report on public sector initiatives internationally. Also, international bilateral agreements and memberships in international organizations will be developed and managed.
- Provision of secretariat support and liaison to 12 Federal Regional Councils, which involve some 500 senior federal regional officials whose mission includes the mobilization of resources in order to address important social, economic and management issues for which there is no single mandate. This provides the Secretariat with a window on the operations of federal departments and agencies as well as other levels of government and other partners across Canada.
  - A central contact and a communication point between the regional councils and central agencies, and among regional councils, and support for horizontal management in the regions are provided.
  - Annual forums of council chairs and managers are organized.

D. *Information Management and Information Technology (IM/IT) Business Line*

Figure 6: Required Resources for Information Management and Information Technology (IM/IT) Business Line

($ thousands)				
	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Secretariat Operations	26,162	7,568	6,201	6,201
Centrally Administered Funds	-	100,000	-	-
Planned Spending	26,162	**107,568**	6,201	6,201
Full-time Equivalents	73	**67**	59	59

Business Line Description

The goal of this business line is to provide strategic direction and leadership in leveraging information management and information technology to improve public access to government services and to meet public service renewal objectives.

Business Line Objective/ Key Result Commitment
Affordable, responsive and secure delivery of government services through the strategic use of IM/IT.

Planned Results

- Key Activities
  - Performance Measures

Implementation of Government On-Line

- **Enabling Infrastructure**
  - Working in partnership with Public Works and Government Services Canada and in co-operation with key departments and agencies, the initial implementation of an enabling, common infrastructure (including Public Key Infrastructure) to support the secure delivery of electronic services.
- **Business Transformation**
  - Working in partnership with departments and agencies, the introduction of selected pathfinder projects to develop and test the delivery of on-line services to Canadians.

- **Policy**
  - The commencement of a comprehensive policy and legislative framework for the security of on-line transactions.
  - The renewal of the *Policy on the Management of Government Information Holdings* to reflect the new and emerging demands of managing information in an electronic environment. Information management guidelines and standards will be developed to support the implementation of the new policy.
  - The ongoing implementation, across departments and agencies, of the common look and feel standards for the Internet. Departments and agencies will be provided with the necessary guidelines, best practices and tools for implementing all common look and feel standards by December 31, 2002.
  - Development of a framework to measure and report on government-wide progress with respect to the implementation of Government On-Line.
- **Organizational Readiness**
  - The establishment of an Organizational Readiness Office to develop a human resources framework to identify and prioritize the training and tools necessary to respond to the increasing client-centric service delivery and the impact of technology. This office reports jointly through the IM/IT and Service and Innovation business lines.
  - Working in partnership with the Public Service Commission of Canada, the Canadian Centre for Management Development, and the Institute for Government Information Professionals at PWGSC, the ongoing implementation of development and learning programs for both IM/IT and non-IM/IT professionals.
- **Communications**
  - The publication of a report detailing progress on the GOL initiative since the October 12, 1999, Speech from the Throne.

Integrated governance frameworks that set standards, guide investments, and manage risks

- Assisting departments and agencies with the implementation of the Enhanced Management Framework (EMF) to improve the management of IM/IT investments to support government objectives and deliver results to Canadians. See the EMF Web site at http://www.cio-dpi.gc.ca/EMF/EMFIndex_e.html.
  - The number of departments and agencies implementing EMF.
- Working in partnership with Public Works and Government Services Canada and the Comptrollership business line, the ongoing reform of the IT procurement regime. This work will include the introduction of procurement tools in support of Government On-Line that address streams of work necessary to facilitate the delivery of on-line programs and services.

E. Human Resources Management Business Line

Figure 7: Required Resources for Human Resources Management Business Line

($ thousands)

	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Secretariat Operations	69,368	54,422	50,921	49,879
Centrally Administered Funds	4,006,625	1,085,429	1,185,937	1,289,332
Planned Spending	4,075,993	**1,139,851**	1,236,858	1,339,211
Full-time Equivalents	351	**337**	312	304

Business Line Description

The Secretariat is responsible for providing strategic direction for the management of human resources in the Public Service of Canada; for fulfilling the employer responsibilities of the Treasury Board; for delivering certain corporate responsibilities, programs and initiatives; and for working with departments to improve the quality of human resources management and measure progress.

Business Line Objective/ Key Result Commitment

A public service that is results-driven, values-based, representative, learning and among the best in the word.

Planned Results

- Key Activities
  - Performance Measures

In developing an exemplary workplace, the Human Resources business line is determined to achieve:

A results-based approach to Human Resources management that helps public service employees deliver better services to Canadians

- A modern human resources (HR) management framework that is responsive to evolving business and employee needs and responds to the Speech from the Throne.
  - Implementation of PSAC Pay Equity Settlement will be completed.
  - Modernization of the classification plan.

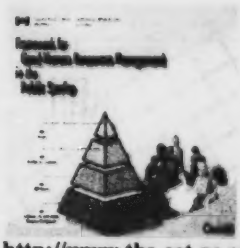

http://www.tbs-sct.gc.ca/hr_connexions_rh/sigs/Framework/FRAME_e.html

- ► HR information management will be improved through support for shared systems, Government On-Line and the HR Connexions Web site.

- ♦ A Public Service that is representative of Canadian diversity, reflects the interests and values of all Canadians and has integrated official languages as a fundamental value.

  - ► Progress will be made towards a representative and inclusive public service workforce by closing gaps between the representation of designated groups in the Public Service and their availability in the Canadian labour market. While the challenge is particularly noteworthy with respect to visible minorities and persons with disabilities, there has been progress in increasing the overall representation of each designated group since last year.

  - ► This will be demonstrated in the provision of quality services to Canadians in both official languages. An essential component of providing quality services to Canadians is the active offer of service in both official languages.

- ♦ Strengthened relationships with partners for the design and delivery of recruitment, retention, learning and development strategies.

  - ► Leadership will be provided to deliver key strategic modernization initiatives that are geared to the Public Service of the future. These include values and ethics, learning and development, recruitment and retention, pride and recognition, and diversity and inclusiveness.

Responsible spending

- ♦ The strategic management of employee compensation (pay and benefits) and pension contributions in excess of $9.5 billion annually.

  - ► Progress will be made to put in place an integrated approach to the determination of compensation envelopes and collective bargaining mandates.

- ♦ Employee policies that are affordable and responsive to public service business needs. These presently cost $1.5 billion annually government-wide.

  - ► Workplace well-being and work/life balance are supported (e.g. modernization of travel policies, fiscally responsible insurance and benefit plans, employee services and health and safety, flexible benefits—including working arrangements that are flexible and family-friendly).

- ♦ Compensation adjustments and collective agreements that are settled within mandate.

Values-based Public Service

- ♦ Fair compensation (i.e. pay, benefits and pensions) to employees that balances external labour market pressures with public service values.

- HR management and compensation strategies and policy decisions are based on research and analysis of public service compensation and the workforce characteristics (i.e. research and reality-based).

- Exemplary workplace principles and practices (e.g. Employment Equity in general, and more specifically the recommendations from the Embracing Change Action Plan) are integrated into human resources management.

- Work experience is provided to youth within federal departments and agencies through the Youth Internship Program ($18.6M annually)

- Collaborative approaches and mechanisms that lead to improved employee and labour management relations.

  - Interest-based solutions will be identified to address key labour relations and workplace issues.

  - Public Service Staff Relations Board mediation program is introduced on a pilot basis to streamline departmental grievance procedure.

  - National Joint Council will be modernized by being a union/management forum for consultation and co-development.

  - Collective agreements will reflect family-friendly provisions. Timely, ongoing advice on HR management and labour relations policies and programs will be provided.

- A work environment that is conducive to the effective use of both official languages and provides equal employment and advancement opportunities to English-speaking and French-speaking Canadians.

  - This will be measured by the ability of executives to function in both official languages, the level of participation of Francophones and Anglophones in the Public Service, and the level of satisfaction of employees with regard to opportunities to work in the language of their choice in designated bilingual regions.

F. Corporate Administration Business Line

Figure 8: Required Resources for Corporate Administration Business Line

($ thousands)

	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Secretariat Operations	36,786	27,862	27,861	27,861
Centrally Administered Funds	-	-	10,000	10,000
Planned Spending	36,786	**27,862**	37,861	37,861
Full-time Equivalents	283	**276**	276	276

Business Line Description

The Corporate Administration business line comprises three service lines: Communications and Executive Services, Legal Services and Corporate Services. It also includes the offices of the President of the Treasury Board, the Secretary of the Treasury Board and Comptroller General of Canada, and the Associate Secretary. Executive and ministerial direction and advice, as well as legal, public affairs, financial, human resources, and administrative services are provided within this business line.

Business Line Objective/ Key Result Commitment
To provide effective corporate administration that supports all business lines in meeting their commitments to Canadians.

Implementing Government On-Line (GOL) within the Secretariat

A Service Transformation Team was established at the beginning of the GOL initiative and was tasked with assessing GOL implications and providing recommendations on potential process and service transformations. This team will continue to provide critical support as the GOL initiative evolves.

The highest priority is being given to the re-design and enhancement of the TBS Web site—the platform for all other Web-based key service initiatives currently being reviewed within the Secretariat. Using a client-focused approach, the Secretariat will further integrate its information management and key business processes to enhance its ability to exploit new communication media for internal and external clients. The Secretariat will identify key horizontal enablers that have the capacity to deliver potential corporate efficiencies and enhance levels of client service.

Identification of funding sources for these activities is critical to the overall success of GOL within the Secretariat. Funding constraints will pose immediate challenges to the successful implementation of the GOL initiative for the Secretariat — one of the 28 core departments tasked with fulfilling the government's commitment of being the most connected with its citizens by 2004.

G. Special Programs Business Line – Infrastructure

Figure 9: Required Resources for Special Programs Business Line - Infrastructure

($ thousands)

	Forecast 2000–01	**Planned 2001–02**	Planned 2002–03	Planned 2003–04
Planned Spending	7,823	**8,275**	6,167	5,454
Full-time Equivalents	24	**17**	14	11

Infrastructure Canada Description

The Special Programs business line was created to account for the successful delivery of short-term programs and initiatives that may be assigned to the Secretariat as part of its management board responsibilities and in support of government-wide initiatives.

Infrastructure Canada, originally announced in the 1999 Speech from the Throne, is such an initiative. Overall co-ordination is provided to ensure that the objectives of Infrastructure Canada, including enhancing Canada's environment, supporting long-term economic growth, improving community infrastructure and encouraging new technologies, approaches and best practices, are achieved.

Business Line Objective/ Key Result Commitment
Physical infrastructure investments that enhance the quality of Canada's environment, support long-term economic growth or improve community infrastructure and that introduce technologies and approaches and best practices, where feasible.

Planned Results

- Key Activities
  - Performance Measures

Enhancing the quality of Canada's environment, supporting long-term economic growth, improving community infrastructure, and encouraging new technologies, approaches and best practices

- Tracking and monitoring project benefits.
- Monitoring the attainment of "green" and rural targets, and taking corrective measures if targets are not being met.
- Development of a program evaluation framework.
  - Implementation of the evaluation framework by October 2001.

Effective overall implementation and co-ordination of the Infrastructure initiative

- Development and provision of functional direction, guidance, and policy analysis, including program guidelines and a communications strategy, to regional delivery agencies.
- Development, implementation and maintenance of national governance, policy and program frameworks.
- Development of information-sharing networks with regional agencies, key federal government departments and non-government stakeholders.
- Identification and dissemination of best practices and taking corrective measures when problems or deficiencies are identified.
- Supporting the Federation of Canadian Municipalities and the National Research Council in the development of a national guide on sustainable municipal infrastructure, a compendium of technical best practices and a decision-making and investment planning tool.

Infrastructure Canada funds are spent responsibly

- Development and implementation of an oversight process to monitor project approvals.
  - ► To be implemented by April 2001.
- Review of audit plans, preparation of a national report on annual audit findings, and monitoring any corrective measures taken by the management committees.

Welcome
Infrastructure - National Office

Bienvenue
Bureau national des infrastructures

http://www.tbs-sct.gc.ca/ino-bni/

Strategic use of information technology, to provide an affordable, responsive and innovative information management system that allows easy access for regional delivery agencies, provinces, territories, Members of Parliament and citizens

- Providing on-line project registration, approval, monitoring and reporting capabilities.
  - ► Development and deployment of the Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI) by summer 2001.

Proactive, open and effective communications with Canadians and parliamentarians

- Providing Canadians and parliamentarians with timely information about the program and its achievements through published information material, Web sites, news releases and news conferences.

Section IV: Horizontal Initiatives

Sustainable Development Strategy

The Treasury Board of Canada Secretariat's Sustainable Development Strategy covering the next three fiscal years was tabled in Parliament on February 14, 2001. The following are the objectives committed to in the Secretariat's plan.

Figure 10: Treasury Board of Canada Secretariat's Sustainable Development Objectives, Performance Measures and Targets

Objectives	Performance Measures	Targets
GOAL 1 – Facilitating solutions and supporting departments in achieving sustainable development (SD) goals		
1.1 Consider sustainable development in the Secretariat's policy development and programs	Treasury Board real property policies made consistent with SD principles Elements of the framework for management of contaminated sites are created Recommendations from the Treasury Board Advisory Committee on Contracts are implemented Departments consider SD in service improvement plans Framework for the application of Strategic Environmental Assessment	All Treasury Board real property policies consistent with SD principles Completion of all elements by 2003 Framework completed by 2002
1.2 Work with departments to report SD commitments and to improve performance measurement	Departments reporting on SD through Departmental Performance Reports (DPRs)	Revised reporting guidelines for DPRs by 2002 Departments meet the guidelines by 2004
1.3 Partner with departments to reduce greenhouse gas emissions from federal operations	Number of vehicles in the federal fleet using alternative fuels	

Objectives	Performance Measures	Targets
GOAL 2 – Investing in infrastructure to improve the quality of life of Canadians		
2.1 Meet investment targets for green municipal infrastructure	Number of green investments Improved environmental conditions: air quality, water quality, solid waste management, lower energy consumption	Meet target for investments in green municipal infrastructure set in each federal-provincial and federal-territorial agreement by 2007
2.2 Apply the *Canadian Environmental Assessment Act*	Environmental Assessment completed by agencies where required by the Act Mitigation measures in place where required	
GOAL 3 – Enhancing the Secretariat's capacity to take sustainable development into account in its programs and activities		
3.1 Increase awareness among all Secretariat employees of the government's SD commitments	Employee awareness Management awareness	Will be established after benchmarks are set
3.2 Enhance Secretariat's capacity to provide comprehensive analysis that takes SD into account	Number of people trained Establishment of new commitments in new areas of Secretariat's work	

Objectives	Performance Measures	Targets
GOAL 4 – Reducing the environmental impact of our operations		
4.1 Increase employee awareness of the environmental impact of our operations	Participation rate in programs Number of hits on the InfoSite page, "Greening the Office"	To be set after benchmarks are established To be set after baseline is established
4.2 Develop tools and implement programs to support best practices	Evaluation of existing programs Number of programs with baseline data Inventories for environmentally harmful substances Program performance: Solid waste: percent of solid waste reduced; amount of recycled material Fleet: volume of ethanol fuel purchased per year Energy use: specific measure to be selected according to the requirements of the Leadership Challenge or program for tracking of federal greenhouse gas emissions Completion and use of the purchasing guide	All programs evaluated by 2002 All programs have baseline data by 2003 All regulated substances have inventories To be set after baseline is established All acquisition card-holders trained by end of 2003; 60 per cent of acquisition card-holders are satisfied by end of 2003

Section V: Financial Information

Figure 11: Net Cost of Management Board Program for 2001–02

($ thousands)	
Gross Planned Spending (Budgetary Main Estimates and subsequent adjustments excluding respendable revenue)	2,203,027
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	8,242
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Secretariat	4,830
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	19
Salary and associated expenditures of legal services provided by Department of Justice Canada	2,206
	2,218,325
Less: Respendable Revenue	120,230
Less: Non-respendable Revenue	7,400
2001–02 Total Cost	**2,090,695**

Figure 12: Management Board's Summary of Transfer Payments

($ thousands)

	Forecast Spending 2000–01	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Grants				
Human Resources Management				
Public Service Insurance	244	**300**	300	300
Public Service Pensions	50	**40**	30	30
Service and Innovation				
Centre Francophone d'informatisation des organisations	50	-	-	-
Comptrollership				
CCAF-FCVI (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation)	75	-	-	-
Total Grants	419	**340**	330	330
Contributions				
Information Management & Information Technology				
Canadian Standards Association	10	**10**	10	10
Human Resources Management				
Youth Internship Program[1]	21,821	**18,600**	18,600	18,600
Special Programs (Infrastructure)				
Federation of Canadian Municipalities	1,900	**3,500**	3,200	2,800
Total Contributions	23,731	**22,110**	21,810	21,410
Total Transfer Payments	24,150	**22,450**	22,140	21,740

1. Information on the Youth Internship Program

Objective

Developmental internships in federal public sector work sites are designed to provide youth with an opportunity to develop skills that will increase employability and gain essential work experience needed to secure employment in the future.

Planned Results

The program will lead to the fair distribution of opportunities across Canada, based on provincial rates of youth unemployment and the availability of federal government operations capable of offering interesting and diverse learning opportunities.

It will provide work experience and develop transferable skills that will increase the employability of youth.

The program will increase chances of success for youth at risk, including youth with incomplete high-school educations, single parents, aboriginal youth and youth living in the streets.

The program will help participants find employment or become self-employed after their internships.

Key Indicators

- Internship opportunities in each province and territory are created and funded in proportion to provincial/territorial rates of youth unemployment and the presence of federal institutions.
- Internship opportunities are created and funded in rural areas (that is, outside Census Metropolitan Areas) and youth participate in the program.
- At least 50 per cent of internship opportunities is set aside for youth at risk.
- Over 50 per cent of youth participants complete the internship and find employment within a year of leaving the program, or they return to school.
- 50 per cent of youth participants receive additional support from the Young Men's Christian Association (YMCA), that is, counseling, life-skills training and so forth).
- 30 per cent of youth participants benefit from workshops and counseling provided by the YMCA.

Figure 13: Management Board's Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Respendable Revenue

($ thousands)

	Forecast Revenue 2000–01	**Planned Revenue 2001–02**	Planned Revenue 2002–03	Planned Revenue 2003–04
Cost Recovery of Shared Initiatives	700	**3,230**	2,730	2,730
Human Resources Management – PS Insurance	113,646	**117,000**	117,000	117,000
Total Respendable Revenue	114,346	**120,230**	119,730	119,730

Non-respendable Revenue

($ thousands)

	Forecast Revenue 2000–01	**Planned Revenue 2001–02**	Planned Revenue 2002–03	Planned Revenue 2003–04
Revenue from Parking Fees	7,327	**7,400**	7,400	7,400
Total Non-respendable Revenue	7,327	**7,400**	7,400	7,400
Total Respendable and Non-respendable Revenue	121,673	**127,630**	127,130	127,130

Figure 14: Program Spending by Business Line for the Management Board

($ thousands)

Business Lines	Forecast Spending 2000–01[1]	**Planned Spending 2001–02**	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
Expenditure Management and Planning				
Vote 1 – Operating Expenditures	16,523	15,126	15,126	15,126
Vote 5 – Government Contingencies[2]	550,000	750,000	750,000	750,000
Total	*566,523*	*765,126*	*765,126*	*765,126*
Comptrollership				
Vote 1 – Operating Expenditures	22,261	16,948	16,348	15,539
– Respendable Revenue	(100)	(100)	(100)	(100)
– Net Expenditures	22,161	16,848	16,248	15,439
– Subsequent Adjustments[4]	–	2,639	–	–
Total Vote 1	22,161	19,487	16,248	15,439
Vote 2 – Grants and Contributions	75	–	–	–
Vote 10 – Government-wide Initiatives[3]	–	8,440	–	–
Total	*22,236*	*27,927*	*16,248*	*15,439*
Service and Innovation				
Vote 1 – Operating Expenditures	10,049	6,188	6,188	6,023
Vote 2 – Grants and Contributions	50	–	–	–
Total	*10,099*	*6,188*	*6,188*	*6,023*
Information Management and Information Technology				
Vote 1 – Operating Expenditures	26,652	8,058	6,691	6,691
– Respendable Revenue	(500)	(500)	(500)	(500)
– Net Expenditures	26,152	7,558	6,191	6,191
Vote 2 – Grants and Contributions	10	10	10	10
Vote 10 – Government-wide Initiatives[3]	–	100,000	–	–
Total	*26,162*	*107,568*	*6,201*	*6,201*
Human Resources Management				
Vote 1 – Operating Expenditures	47,647	37,352	34,451	33,309
– Respendable Revenue	(100)	(2,630)	(2,130)	(2,130)
– Net Expenditures	47,547	34,722	32,321	31,179
– Subsequent Adjustments[5]	–	1,100	–	100
Total Vote 1	47,547	35,822	32,321	31,279
Vote 2 – Grants and Contributions	21,821	18,600	18,600	18,600
Vote 10 – Government-wide Initiatives[3]	–	24,187	14,805	–
Vote 15 – Collective Bargaining[3]	–	–	–	–
Vote 20 – Public Service Insurance	1,080,221	1,178,202	1,288,102	1,406,302
– Respendable Revenue	(113,646)	(117,000)	(117,000)	(117,000)
– Net Expenditures	966,575	1,061,202	1,171,102	1,289,302
Statutory - Public Service Pension Adjustment Act	50	40	30	30
Statutory - Pay Equity Settlement[6]	3,040,000	–	–	–
Total	*4,075,993*	*1,139,851*	*1,236,858*	*1,339,211*
Corporate Administration				
Vote 1 – Operating Expenditures	36,734	27,810	27,809	27,809
Statutory - Salary and motor car allowance	52	52	52	52
Vote 10 – Government-wide Initiatives[3]	–	–	10,000	10,000
Total	*36,786*	*27,862*	*37,861*	*37,861*
Special Programs (Infrastructure Initiative)				
Vote 1 – Operating Expenditures	5,923	2,094	876	815
– Subsequent Adjustment[7]	–	2,681	2,091	1,839
Total Vote 1	5,923	4,775	2,967	2,654
Vote 2 - Grants and Contributions	1,900	3,500	3,200	2,800
Total	*7,823*	*8,275*	*6,167*	*5,454*
Total Program	**4,745,622**	**2,082,797**	**2,074,649**	**2,175,315**

1. Includes the 2000–01 Main Estimates and Supplementary Estimates. Governor General Warrants and transfers in from Vote 10 Government-wide Initiatives and Vote 15 Collective Bargaining.
2. Vote 5 reflects permanent transfers to departments to cover salary shortfalls and temporary transfers to departments for interim financing which is reimbursed when supplementary estimates are approved
3. Forecast Spending under Votes 10 and 15 reflect projected transfers to government departments for 2000–01.
4. Expenditure Management Information System Redesign (2,078) and Voluntary Sector Project (561).
5. Pay Equity 2001–02 (1,100) and UCS 2003–04 (100).
6. Statutory payments for Pay Equity settlements pursuant to Section 30 of the "Crown Liabilities and Proceedings Act".
7. Infrastructure additional funding.

Note: All votes include their portions of statutory contributions to Employee Benefit Plans.

Figure 15: Matrix Mapping TBS Votes to Business Line Structure 2001–02

($ thousands)

Management Board Program

Business Line/ Vote	Expen-diture Mgt and Planning	Comptrol-lership	Service & Inno-vation	IM/IT	Human Resources Mana-gement	Corpo-rate Admin.	Special Pro-grams	Total Vote
Vote 1[1] Operating Expenditures	15,126	19,487	6,188	7,558	35,822	27,862	4,775	116,818
Vote 2 Grants and Contributions				10	18,600		3,500	22,110
Vote 5 Government Contingencies	750,000							750,000
Vote 10 Government-wide Initiatives		8,440		100,000	24,187			132,627
Vote 15 Collective Bargaining								–
Vote 20[2] Public Service Insurance					1,061,242			1,061,242
Total Business Line	**765,126**	**27,927**	**6,188**	**107,568**	**1,139,851**	**27,862**	**8,275**	**2,082,797**

1. Includes statutory payments for Employee Benefit Plans (12,598) and the President of the Treasury Board's salary and motor car allowance (52).
2. Includes a statutory amount of 40 for *Public Service Pension Adjustment Act.*

Figure 16: Explanation of Financial Changes to Business Lines for the Management Board Program

($ thousands)

Business Lines	Forecast Spending 2000–01	Planned Spending 2001–02
1. Expenditure Management and Planning There is a planned increase of 198,603 in expenditures primarily due to an increase in Vote 5 (Government Contingencies) to meet interim demands for funding requirements in 2001–02 until supplementary estimates are approved (200,000) and a decrease of 1,397 for one-time funding received in 2000–01 for various departmental resource base reviews and miscellaneous other adjustments.	566,523	**765,126**
2. Comptrollership A planned increase of 5,691 in expenditures is primarily due to an increase in funding for the Financial Information Strategy (Government-wide initiative) in 2001–02 of 8,440, which is offset by a decrease of 2,749 related to ending of time-phased initiatives such as the Accounts Receivable Project and Comptrollership Modernization.	22,236	**27,927**
3. Service and Innovation The Service and Innovation Business Line has a planned decrease in spending of 3,911 related to the Service Canada and Service Improvement initiatives.	10,099	**6,188**
4. Information Management and Information Technology There is a planned increase of 81,406, primarily because of an increase in funding for the Government On-Line (GOL) initiative (83,275), offset by the completion of the Y2K project (1,409) and miscellaneous other initiatives and adjustments (460).	26,162	**107,568**
5. Human Resources Management The planned decrease of 2,900,000 (2.9 billion) is mainly due to the one-time Statutory Pay-Equity Settlement payments made in 2000–01 (3,040,000) along with funding increases in public service insurance and public service pensions (94,617).	4,075,993	**1,139,851**
6. Corporate Administration A planned decrease of 8,924 is primarily due to the 5-per-cent Carry Forward Provision (4,201), included annually in Supplementary Estimates, and one-time funding received in 2000–01 for the Task Force on an Inclusive Public Service (1,339), the Access to Information Task Force (1,252) and miscellaneous other adjustments (2,132).	36,786	**27,862**
7. Special Programs (Infrastructure Initiative) The planned increase of 452 for the Infrastructure Initiative is due to funding for the Infrastructure National Guide (1,600) offset by a decrease in program implementation costs (1,148).	7,823	**8,275**
Total Planned Expenditures	**4,745,622**	**2,082,797**

Figure 17: Spending Authorities – Ministry Summary Part II of the Estimates

($ thousands)

Vote		2000–01 Main Estimates	2001–02 Main Estimates
	Treasury Board of Canada Secretariat		
	MANAGEMENT BOARD PROGRAM		
1	Operating Expenditures	84,566	97,748
2	Grants and Contributions	23,668	22,110
(S)	President of the Treasury Board – Salary and motor car allowance	52	52
(S)	Contributions to Employee Benefit Plans[1]	23,566	12,598
5	Government Contingencies	550,000	750,000
10	Government-wide Initiatives	103,421	132,627
15	Collective Bargaining	81,296	0
20	Public Service Insurance	865,558	1,061,202
(S)	*Public Service Pension Adjustment Act*	50	40
	Total	**1,732,177**	**2,076,377**

1. In 2000-01 employee benefits covered Secretariat employees along with benefits for Vote 15 collective agreements.

List of Figures

Figure 1: Treasury Board of Canada Secretariat Organizational Chart 5

Figure 2: Management Board Planned Spending 12

Figure 3: Required Resources for Expenditure Management and Planning Business Line 13

Figure 4: Required Resources for Comptrollership Business Line..... 15

Figure 5: Required Resources for Service and Innovation Business Line..... 18

Figure 6: Required Resources for Information Management and InformationTechnology (IM/IT) Business Line..... 21

Figure 7: Required Resources for Human Resources Management Business Line..... 23

Figure 8: Required Resources for Corporate Administration Business Line..... 26

Figure 9: Required Resources for Special Programs Business Line - Infrastructure.... 27

Figure 10: Treasury Board of Canada Secretariat's Sustainable Development Objectives, Performance Measures and Targets 29

Figure 11: Net Cost of Management Board Program for 2001–02..... 32

Figure 12: Management Board's Summary of Transfer Payments..... 33

Figure 13: Management Board's Source of Respendable and Non-respendable Revenue..... 34

Figure 14: Program Spending by Business Line for the Management Board 35

Figure 15: Matrix mapping TBS votes to business line structure 2001-02 36

Figure 16: Explanation of Financial Changes to Business Lines for the Management Board Program..... 37

Figure 17: Spending Authorities – Ministry Summary Part II of the Estimates..... 38

Index

Access to Information Act 3
Accountability ..... ii, 9, 10, 14, 19, 20
Citizen-centred Service Delivery 7, 8
Comptrollership ..... i, 4, 9, 10, 15, 16, 22, 35, 37
Contingencies Vote 13, 14
Corporate Administration 26, 35, 37
Electronic Information and Service Delivery 8, 9
Employment Equity 25
Employment Equity Act 3
Estimates 1, 12, 13, 14, 32, 35, 38
Exemplary workplace 4, 11, 23, 25
Expenditure Management 11, 13, 17, 35, 37
Federal Regional Councils 20
Financial Information Strategy (FIS) 10, 17
Governance 19, 20, 22, 28
Government On-Line ..... i, 8, 21, 22, 24, 26
Human Resources ..... i, 9, 11, 12, 16, 22, 23, 26
Improved Reporting to Parliament 10
Information Management and Information Technology 21, 35, 37
Infrastructure 8, 11, 21, 27, 28, 30, 35, 37
Infrastructure Canada 8, 27, 28
Management Board 3, 5, 12, 14, 27, 32, 33, 34, 35, 37, 38
Management Practices 3, 4, 10, 15
Modern Comptrollership 9, 10, 15, 16, 17
Official Languages ..... i, 4, 6, 8, 11, 19, 24, 25
Official Languages Act 3
Pay Equity 23
Performance measurement 29
Privacy Act 3
Program Integrity 4, 10, 11
Public Service 3, 4, 6, 11, 21, 22, 23, 24, 25, 35, 38
Risk management 4, 9, 15, 16
Risks 10, 14, 15, 22
Service and Innovation 7, 18, 20, 22, 35, 37
Service Canada 7, 8, 18, 19, 37
Service Improvement 7, 19, 20, 29
Sustainable Development 29, 30

BUDGET DES DÉPENSES

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents *budgétaires*

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-70

ISBN 0-660-61499-5

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Budget des dépenses 2001-2002

Un rapport sur les plans et les priorités

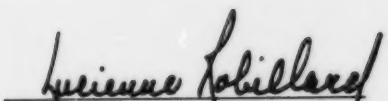

Lucienne Robillard
La présidente du Conseil du Trésor

Table des matières

Partie I : Messages i

A. Message de la présidente i

B. Déclaration de la direction ii

Partie II : Aperçu du Secrétariat 3

A. Mandat, rôles et responsabilités 3

B. Objectif et structure organisationnelle 5

C. Contexte de planification 6

D. Plans et priorités d'ensemble du Secrétariat 8

E. Dépenses prévues du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 14

Partie III : Résultats prévus, activités et ressources 15

A. Secteur d'activité Gestion et planification des dépenses 15

B. Secteur d'activité Fonction de contrôleur 18

C. Secteur d'activité Service et innovation 21

D. Secteur d'activité Gestion de l'information et technologies de l'information (GI/TI) 25

E. Secteur d'activité Gestion des ressources humaines 28

F. Secteur d'activité Administration des services ministériels 32

G. Secteur d'activité Programmes spéciaux – Infrastructures 34

Partie IV : Initiatives horizontales 36

Stratégie de développement durable 36

Partie V : Renseignements financiers 39

Liste des tableaux 47

Index 48

Partie I : Messages

A. Message de la présidente

J'ai déposé en mars 2000 le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. On y décrit la démarche que nous entendons suivre pour moderniser nos pratiques de gestion. Nos engagements à cet égard sont clairs : le gouvernement du Canada doit mettre davantage l'accent sur les besoins des citoyens; il doit être mieux en mesure d'identifier des résultats concrets et de les atteindre; il doit poursuivre son engagement de dépenser judicieusement et les fonctionnaires doivent continuer à maintenir les normes les plus élevées d'éthique professionnelle et personnelle.

Pour atteindre ces objectifs, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada collabore avec de nombreux partenaires à la réalisation d'une très vaste gamme d'activités. *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* et le récent discours du Trône nous montrent la voie à suivre. Par exemple, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada améliore la prestation des services par l'intermédiaire de Gouvernement en direct. Il renforce la gestion financière grâce à la modernisation de la fonction de contrôleur. Il revitalise la gestion des ressources humaines pour assurer que la fonction publique puisse relever les défis du XXI^{e} siècle. Et il renouvelle l'engagement qu'il a pris de mettre en œuvre la politique du gouvernement sur les langues officielles.

Alors que nous poursuivons la mise en œuvre *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, nos plans, nos priorités, voire même nos structures, évoluent continuellement. Cette évolution se reflète dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002* et elle se poursuivra alors que nous nous efforçons de mieux gouverner pour les Canadiens et les Canadiennes.

La présidente du Conseil du Trésor,

Lucienne Robillard

B. *Déclaration de la direction*

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2001-2002 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

À ma connaissance, le présent rapport :

- décrit fidèlement le mandat, les priorités et les stratégies de l'organisation ainsi que les résultats prévus;
- est conforme aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002*;
- est complet et exact;
- est fondé sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfaite des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

La Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR), sur laquelle s'appuie le présent document, a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Mary Zamparo
Sous-ministre adjointe
Direction des services ministériels

Partie II : Aperçu du Secrétariat

A. Mandat, rôles et responsabilités

Mandat

Le Conseil du Trésor est l'un des quatre comités du Cabinet du Conseil privé de la Reine pour le Canada. Créé en 1867, le Conseil s'est vu conférer des pouvoirs légaux en 1869. Il se compose de la présidente du Conseil du Trésor, du ministre des Finances et d'autres ministres nommés par le gouverneur en conseil.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (le Secrétariat) est l'organe administratif du Conseil du Trésor. Il est dirigé par un secrétaire et contrôleur général qui relève de la présidente du Conseil du Trésor.

Le Secrétariat a pour mandat, d'une part, d'appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de comité de ministres et, d'autre part, de s'acquitter des responsabilités légales qui lui incombent en sa qualité d'organisme fédéral central.

Ces responsabilités législatives découlent des pouvoirs généraux que lui confèrent la *Loi sur la gestion des finances publiques* et plusieurs autres lois : la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur les langues officielles*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, la *Loi sur les immeubles fédéraux* et la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. La présidente du Conseil du Trésor et la ministre de la Justice se partagent les responsabilités prévues par la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Rôles et responsabilités

Conseil du Trésor

En 1997, le Premier ministre a fait du Conseil du Trésor le conseil de gestion du gouvernement et l'a chargé de jouer un rôle de chef de file dans l'amélioration des pratiques de gestion. Le conseil de gestion doit guider les efforts que déploie le gouvernement pour offrir des services de qualité et viser l'excellence tout en mettant l'accent sur les citoyens, les valeurs de la fonction publique, les résultats et l'obligation de dépenser judicieusement.

Le Conseil du Trésor conseille le gouvernement sur la manière de gérer les ressources et veille à ce que le Parlement et les Canadiens et les Canadiennes disposent des renseignements requis pour amener le gouvernement à rendre des comptes. Il agit également comme employeur de la fonction publique fédérale.

Le Premier ministre a également nommé la présidente du Conseil du Trésor ministre responsable de l'Infrastructure.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Dans son rôle de conseil de gestion, le Secrétariat doit chercher à améliorer les pratiques de gestion dans l'administration fédérale. Voici, en résumé, les responsabilités qu'il exercera en collaboration avec les ministères et organismes :

Principales responsabilités liées à l'amélioration des pratiques de gestion

- Encourager le changement et travailler de concert avec les ministères pour instituer, à la grandeur de l'administration fédérale, un service intégré, accessible et axé sur les citoyens dans les deux langues officielles.
- Promouvoir la gestion axée sur les résultats en rattachant les ressources aux résultats à l'échelle gouvernementale et en veillant à ce que le Parlement reçoive une information exacte en temps opportun.
- Veiller à ce que les dépenses liées à la base de programmes du gouvernement soient judicieuses, ce qui suppose de surveiller activement les systèmes de contrôle, et réunir suffisamment d'information pour évaluer le rendement des programmes et leur intégrité, à l'échelle de l'administration fédérale.
- Assurer un contrôle global efficace en jouant un rôle de leadership dans l'établissement de cadres et de normes de gestion, en mettant l'accent sur la gestion des risques, en s'occupant de remédier aux problèmes de contrôle et en déléguant des pouvoirs aux ministères et aux organismes en fonction de leur capacité de gérer les ressources et de communiquer les résultats.
- Établir et mettre en œuvre, de concert avec les ministères et les organismes, un plan de gestion de l'État axé sur l'amélioration pratique de domaines comme la fonction de contrôleur, l'informatique, les langues officielles et la prestation des services.
- Faire en sorte que la fonction publique fédérale soit un milieu de travail exemplaire qui tient compte des intérêts, des valeurs, de la diversité et de la dualité linguistique de la population du Canada et qui appuie la productivité et la durabilité des effectifs en dépensant judicieusement les deniers de l'État.

Outre ces responsabilités, le Secrétariat doit continuer de conseiller le Conseil du Trésor sur les politiques, les directives et les règlements se rapportant à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'État ainsi que sur les dépenses de programme proposées. Il lui incombe également d'appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle d'employeur de la fonction publique fédérale.

Le Secrétariat contribue à assurer la cohérence des grandes orientations du gouvernement en veillant à ce qu'elles soient appuyées par des programmes bien conçus dont les coûts ont été établis, par des stratégies de gestion prudente des risques et par des résultats clairement définis. Il donne aux ministères d'exécution et à d'autres organismes des avis et des conseils sur l'élaboration des nouvelles initiatives stratégiques, sur l'établissement de nouveaux cadres d'orientation et d'accords clés et sur les modifications qu'il est nécessaire d'apporter aux programmes actuels de l'État pour en assurer l'efficacité.

Le Secrétariat appuie aussi la présidente, en sa qualité de ministre responsable de l'Infrastructure, en assurant la coordination générale du programme Infrastructures Canada.

B. Objectif et structure organisationnelle

Objectif du conseil de gestion

Le Secrétariat a pour objectif d'appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement et, en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Tableau 1 : Organigramme du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

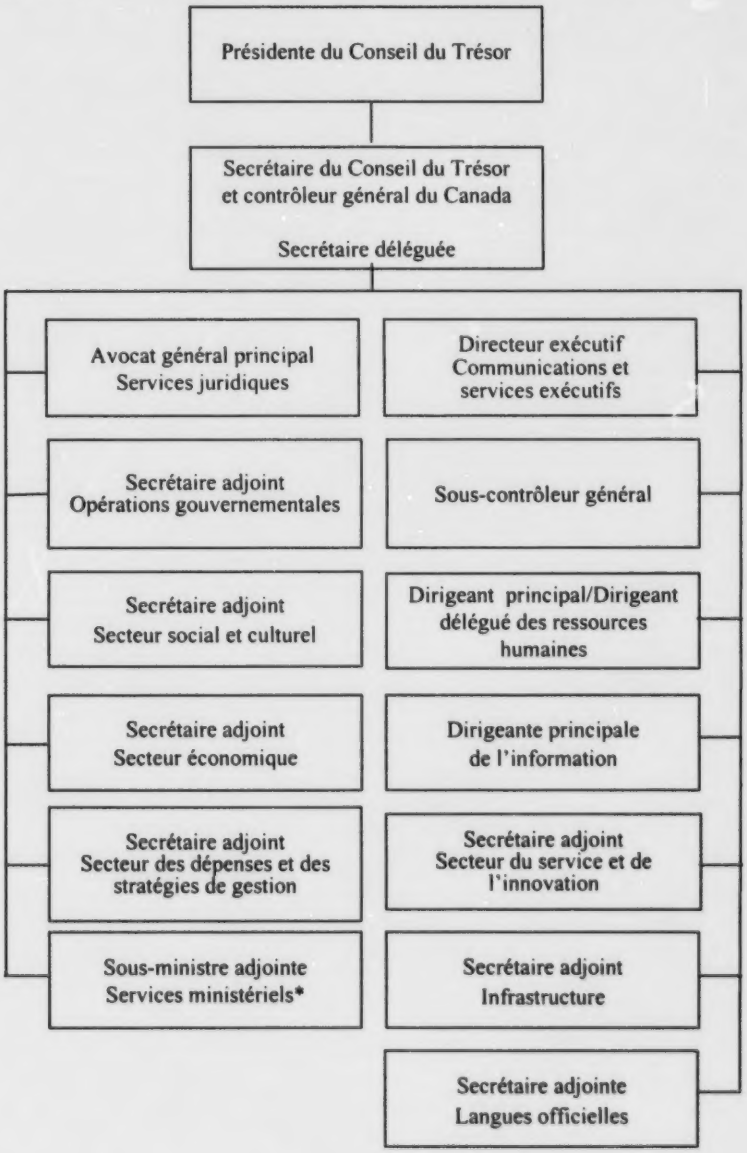

* Services communs avec le ministère des Finances Canada

C. *Contexte de planification*

http://www.sft-ddt.gc.ca/sftddt_f.htm

Le discours du Trône de 2001 énonce les grands objectifs et les orientations générales du gouvernement ainsi que la stratégie qu'il entend adopter pour atteindre ses objectifs. Quelques-uns de ces objectifs auront une incidence directe sur les activités du Secrétariat.

Les défis qui attendent les Canadiens et les Canadiennes au cours du nouveau siècle sont de taille : être concurrentiels dans une économie mondiale dont le rythme est de plus en plus rapide et où la technologie règne en maître; faire face aux incertitudes économiques régnant chez nos partenaires commerciaux; viser à une plus grande cohésion sociale dans le contexte d'une mondialisation croissante; promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada sur la scène internationale.

Mis à part les défis qu'elle présente, la mondialisation offre l'occasion de propager des idées et de partager des expériences dont les gouvernements nationaux peuvent s'inspirer pour reconnaître leurs intérêts mutuels et leurs problèmes communs, et élaborer ainsi de meilleures politiques.

Le passage à l'environnement électronique touche tous les gouvernements. Tous ont au moins mis en place des plans afin d'améliorer la prestation des services et la diffusion des renseignements en ayant recours aux nouvelles technologies de l'information. Le gouvernement du Canada s'engage à devenir le gouvernement le mieux branché et à se servir de technologies de l'information et des communications pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès en direct aux renseignements et aux services de l'État, dans les deux langues officielles, d'ici 2004.

Le gouvernement du Canada ayant réussi à supprimer son déficit, il est dorénavant possible de gérer les dépenses publiques de façon plus équilibrée. Le gouvernement peut maintenant envisager de financer à la fois de nouvelles initiatives et d'effectuer les investissements nécessaires au maintien des services essentiels. Toutefois, toutes les dépenses publiques envisagées devront faire l'objet d'une gestion, d'une évaluation et d'un contrôle plus rigoureux, car il faut que les résultats obtenus justifient les ressources engagées.

Le discours du Trône fait également ressortir toute l'importance d'avoir une fonction publique qui est innovatrice, dynamique et représentative de la société canadienne. Le gouvernement entend instaurer les réformes nécessaires pour permettre à la fonction publique du Canada d'attirer et de développer les talents nécessaires pour servir les Canadiens et les Canadiennes au XXI^{e} siècle.

Il est par ailleurs mentionné dans le discours du Trône que la dualité linguistique du Canada est au cœur de l'identité canadienne. Le gouvernement y renouvelle son engagement de protéger et de promouvoir les deux langues officielles et de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent communiquer avec lui dans la langue officielle de leur choix.

Les Canadiens et les Canadiennes veulent un gouvernement transparent, responsable, axé sur les citoyens et qui dépense judicieusement. Ils souhaitent prendre part aux décisions qui les touchent et veulent être en mesure de se reconnaître dans leur gouvernement. Le gouvernement du Canada continuera de chercher à améliorer la prestation de ses services en tenant compte du point de vue des citoyens.

Le présent rapport sur les plans et les priorités décrit en détail la contribution du Secrétariat à l'atteinte de ces objectifs louables.

D. *Plans et priorités d'ensemble du Secrétariat*

Les plans et les priorités du Secrétariat se fonderont sur les quatre engagements pris par le gouvernement dans le document *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, c'est-à-dire accent sur les citoyens, résultats, dépenses judicieuses et valeurs.

Outre les rôles et les responsabilités exposés en détail à la partie II, le Secrétariat conclura des partenariats avec les ministères et les organismes afin de réaliser les six grandes initiatives en matière de changement qui doivent être mises en œuvre à moyen terme et qui sont énoncées dans le document susmentionné.

Les principales stratégies qui se rapportent à ces initiatives sont décrites brièvement aux pages suivantes. Toutefois, on trouvera à la partie III des précisions sur les résultats prévus et les activités connexes, par secteur d'activité.

Grandes initiatives en matière de changement découlant de Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

- *Prestation des services axée sur les citoyens*
- *Gouvernement du Canada branché*
- *Fonction moderne de contrôleur*
- *Amélioration des rapports au Parlement*
- *Intégrité des programmes*
- *Création d'un milieu de travail exemplaire*

Prestation des services axée sur les citoyens

Tout en renforçant les politiques et les processus, les ministères doivent aider le gouvernement du Canada à respecter son engagement d'offrir les services de l'État en fonction des besoins des citoyens. Le Secrétariat continuera de diriger la mise en œuvre des initiatives pangouvernementales visant à améliorer tant l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un large éventail de services gouvernementaux que la satisfaction des citoyens à l'égard de la qualité des services en question.

Service Canada

http://www.servicecanada.gc.ca/

Le Secrétariat, par l'entremise du secteur d'activité Service et innovation, dirigera la mise en œuvre de Service Canada, une initiative pangouvernementale visant à offrir, dans l'une ou l'autre langue officielle, les programmes et services du gouvernement du Canada à l'aide d'une approche à guichet unique utilisant trois modes de prestation intégrés : téléphone, Internet et en personne.

Amélioration des services

http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/sii-ias/home_f.shtml

Toujours par l'entremise de son secteur d'activité Service et innovation, le Secrétariat collaborera avec les ministères et les organismes afin d'améliorer les services en fonction des résultats prévus en établissant des plans fondés sur la satisfaction des citoyens et des clients et sur les améliorations qu'ils jugent prioritaires. Cette initiative vise à améliorer la satisfaction des clients d'au moins 10 p. 100, d'ici 2005.

Programme Infrastructures Canada

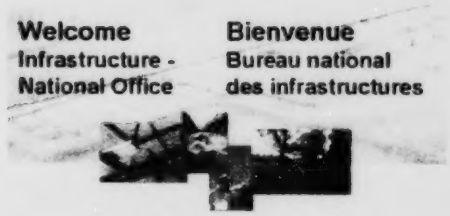

http://www.tbs-sct.gc.ca/ino-bni/

Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada de stimuler la croissance du Canada et d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, la présidente du Conseil du Trésor, en qualité de ministre responsable de l'Infrastructure, surveillera la mise en place d'un nouveau programme d'infrastructures matérielles.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement affectera 2,65 milliards de dollars aux infrastructures matérielles. De ce montant, jusqu'à 600 millions de dollars seront consacrés au volet des infrastructures routières, qui sera administré par Transports Canada. Le reste ira au programme d'infrastructures municipales, appelé Infrastructures Canada, qui sera exécuté au nom du gouvernement fédéral par des bureaux régionaux des ministères et des organismes.

Les investissements effectués dans le cadre du programme Infrastructures Canada permettront d'accroître la qualité de l'environnement, de stimuler la croissance économique à long terme, d'améliorer les infrastructures communautaires et d'encourager l'innovation.

Gouvernement du Canada branché

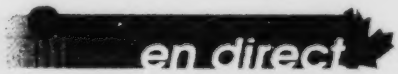

Au service des Canadiennes et des Canadiens dans un monde numérique

http://www.gol-ged.gc.ca/index_f.asp

Le gouvernement du Canada s'est engagé à devenir le gouvernement le mieux branché et à recourir aux technologies de l'information et des communications pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes, d'ici 2004, l'accès en direct à l'information et aux services dans les deux langues officielles. La présidente du Conseil du Trésor est la ministre responsable de Gouvernement en direct, alors que le Secrétariat est le centre de décision et de coordination qui aide la présidente ainsi que les ministères et organismes fédéraux à respecter l'engagement du gouvernement. Gouvernement en direct joue également un rôle de premier plan dans l'approche à guichet unique de services adoptée par Service Canada et il est un élément essentiel de cette initiative.

Le budget de février 2000 prévoyait une somme de 160 millions de dollars, répartie sur deux exercices, pour concevoir et lancer Gouvernement en direct. En 2001-2002, le Secrétariat mettra l'accent sur les trois éléments suivants : bâtir une infrastructure commune de technologie de l'information, accélérer la prestation électronique de l'information et des services, et élaborer un cadre stratégique pour le cybergouvernement.

Infrastructure commune de technologie de l'information

La première année de la mise en œuvre de Gouvernement en direct a été consacrée principalement à la définition des besoins relatifs à l'infrastructure commune qui est

nécessaire pour offrir les services en direct. En 2001-2002, alors que Gouvernement en direct passera de l'étape de la conception à celle de la mise en oeuvre, on commencera à mettre en place les composantes d'une infrastructure commune (c.-à-d. la plateforme électronique, les répertoires, le « canal protégé », l'Infrastructure à clé publique, etc.) pour tout le gouvernement du Canada, laquelle assurera un environnement électronique sûr pour la prestation des services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Prestation électronique de l'information et des services

http://www.canada.gc.ca/

À la fin de décembre 2000, tous les ministères et organismes fédéraux avaient un site Web. Le site principal du gouvernement du Canada a été remanié et la nouvelle version a été lancée le 2 janvier 2001. Il comprend trois nouvelles passerelles qui offrent aux citoyens, aux entreprises et aux clients de l'extérieur du Canada un accès plus facile et intuitif à l'information, ainsi qu'un moteur de recherche bilingue plus efficace. Ce sont là les réalisations les plus évidentes de la première année de Gouvernement en direct, sans compter les divers projets phares de prestation de services en direct qui ont été élaborés et financés par les ministères et organismes. L'an prochain, certains ministères et organismes commenceront à offrir de nombreux services en direct, et le gouvernement procédera à la mise en œuvre accélérée de projets de prestation de services à l'échelle de l'administration fédérale et apportera d'autres améliorations afin de structurer l'information de l'État en fonction de groupes de sujets clés.

Cadre stratégique pour le cybergouvernement

L'acceptation et l'utilisation des services en direct nécessiteront l'établissement d'un cadre stratégique qui comprend tous les éléments requis pour que le gouvernement puisse offrir efficacement ses services en direct aux Canadiens et aux Canadiennes. La protection des renseignements personnels et un environnement électronique sûr sont des éléments importants pour que les citoyens aient pleine confiance en cette nouvelle méthode de communication avec le gouvernement. Parmi les autres éléments du cadre stratégique, il y a des stratégies de gestion de l'information et de gestion des ressources humaines ainsi que des normes relatives au contenu et à la présentation de l'information sur Internet. Et il faudra que des échanges avec les autres gouvernements aient lieu pour que les citoyens puissent avoir accès plus facilement aux services en direct à la grandeur du Canada.

Fonction moderne de contrôleur

La mise en œuvre de l'initiative Modernisation de la fonction de contrôleur est essentielle à l'amélioration des politiques et des processus de l'administration fédérale. La modernisation de cette fonction équivaut à adopter une perspective de gestion globale plutôt qu'à mettre l'accent sur l'aspect financier. En partenariat avec les ministères et les organismes, le Secrétariat, dans le cadre du secteur d'activité Fonction de contrôleur,

s'oriente vers un processus décisionnel plus efficace, une responsabilisation accrue, une approche éprouvée quant à la gestion des risques, des systèmes de contrôle fondés sur les résultats ainsi que des valeurs et des principes éthiques communs.

Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada

http://www.tbs-sct.gc.ca/Pubs_pol/partners/rirp_f.html

Événements et jalons de la modernisation

http://www.tbs-sct.gc.ca/CMO_MFC/evenements_index.htm

Le Secrétariat élabore actuellement des normes axées sur les résultats, lesquelles serviront de fondement à de saines pratiques de gestion. La modernisation de la fonction de contrôleur comprend des évaluations de la capacité, des plans d'action visant à combler les écarts et des projets de démonstration.

Stratégie d'information financière

http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/fis-sif/index.html

La mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF) à l'échelle de l'administration fédérale, qui relève également du secteur d'activité Fonction de contrôleur, contribuera à améliorer l'information nécessaire pour prendre des décisions. Les coûts seront rattachés aux activités, et aux résultats parce que ce sont des éléments essentiels de mesure du rendement. Les ministères et organismes devront établir des systèmes financiers modernes et les rattacher aux nouveaux systèmes centraux du receveur général d'ici le 1er avril 2001. Certains travaux supplémentaires devront cependant être exécutés en ce qui concerne les rapports financiers et l'application des conventions comptables, et les ministères et organismes auront beaucoup à apprendre au cours de l'exercice 2001-2002 alors qu'ils adopteront la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

Le gouvernement du Canada utilisera la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations afin de produire ses états financiers de 2001-2002. Il applique actuellement une méthode modifiée de comptabilité d'exercice. Outre l'inscription des immobilisations à son bilan, diverses autres modifications seront apportées aux conventions comptables qui se traduiront par un important redressement de l'état du déficit accumulé.

Amélioration des rapports au Parlement

Dans le cadre du secteur d'activité Fonction de contrôleur, le Secrétariat poursuivra ses consultations auprès des parlementaires afin d'adapter à leurs besoins l'information qui leur est destinée, d'améliorer les voies d'accès, de communiquer l'information en temps opportun et de renforcer la responsabilité financière en rattachant les coûts aux résultats.

Ces consultations se traduiront par de meilleurs rapports annuels au Parlement, lesquels comprennent les rapports sur les plans et les priorités, les rapports sur le rendement de tous les ministères et organismes ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Intégrité des programmes

Il faut répartir équitablement les ressources entre les programmes courants et les nouvelles initiatives qui pourraient être mises sur pied, et ce, afin que l'ensemble des programmes permette d'atteindre de bon résultats pour les Canadiens et les Canadiennes.

Le Secrétariat continuera de développer sa capacité de cerner les risques menaçant la base de programmes actuelle, pour le compte du Conseil du Trésor et du Cabinet. En outre, le Secrétariat recommandera des stratégies qui aideront les ministères à parvenir continuellement à des résultats.

Un des objectifs primordiaux du secteur d'activité Gestion et planification des dépenses est de donner suite à cette priorité. Le savoir-faire et les connaissances de divers centres de décision du Secrétariat seront mis à profit pour développer une perspective pangouvernementale. Cette perspective et l'approche qui en découle quant à l'intégrité des programmes permettront de prendre des décisions stratégiques et d'établir des priorités budgétaires afin d'appuyer une répartition des ressources de l'État qui est compatible avec les priorités du gouvernement et le cadre financier.

Création d'un milieu de travail exemplaire

Pour que le gouvernement puisse réussir à mettre l'accent sur les citoyens et les résultats, il doit pouvoir compter sur les efforts soutenus d'un effectif professionnel et motivé. La gestion d'un milieu de travail exemplaire exige de mettre l'accent sur les résultats, de dépenser judicieusement et d'encourager la fonction publique à adopter des valeurs telles que l'intégrité, la transparence, le respect de la diversité et la reconnaissance des deux langues officielles.

Une saine gestion des ressources humaines permet d'atteindre les résultats prévus pour les Canadiens et les Canadiennes, car le travail est accompli par des personnes qui possèdent les compétences voulues et qui bénéficient d'un appui adéquat. De concert avec les gestionnaires, les syndicats, les organismes centraux et d'autres employeurs fédéraux, la Direction des ressources humaines s'emploiera à :

- moderniser l'infrastructure de gestion des ressources humaines en ayant recours à des politiques, à des outils et à des modes de prestation qui sont davantage adaptés aux

besoins organisationnels, qui favorisent le mieux-être au travail et le respect des valeurs de la fonction publique, et qui offrent une rémunération raisonnable et équitable pour le travail accompli;

- favoriser des politiques, des programmes et des pratiques qui permettent à la fonction publique d'être représentative de la diversité canadienne et de refléter les intérêts ainsi que les valeurs de la société, et à promouvoir un milieu de travail qui incite davantage les employés à s'exprimer dans la langue officielle de leur choix;

- encourager la collaboration de façon à améliorer les relations syndicales-patronales, et l'adoption de stratégies de recrutement, de maintien en poste et d'apprentissage pour mieux servir les Canadiens et les Canadiennes.

E. *Dépenses prévues du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada*

Tableau 2 : Dépenses prévues du conseil de gestion

(en milliers de dollars)

	Prévision des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses Activités du Secrétariat	189 697	135,738	129,351	126,774
Fonds gérés par l'administration centrale	4 670 271	2 060 869	2 062 937	2 166 332
Total	**4,859,968**	**2 196 607**	**2 192 288**	**2 293 106**
Moins les recettes disponibles[1]	114 346	120 230	119 730	119 730
Total du Budget principal des dépenses	**4 745 622**	**2 076 377**	**2 072 558**	**2 173 376**
Redressements subséquents[2]	-	6 420	2 091	1 939
Total des dépenses prévues	**4 745 622**	**2 082 797**	**2 074 649**	**2 175 315**
Moins les recettes non disponibles[3]	7 327	7 400	7 400	7 400
Plus les coûts des services reçus gratuitement[4]	13 982	15 298	15 255	15 156
Coût total	**4 752 277**	**2 090 695**	**2 082 504**	**2 183 071**
Équivalents temps plein	1 144	1 079	1 039	1 016

1. Les recettes disponibles servent à couvrir les coûts assumés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada au nom d'autres ministères pour des initiatives à frais partagés comme la Stratégie d'information financière (SIF), le Système d'information sur les ressources humaines, d'autres projets à frais partagés (crédit 1) et les assurances de la fonction publique (crédit 20).
2. Comprend des redressements apportés aux niveaux de référence et non prévus par le Budget principal des dépenses : restructuration du Système d'information sur la gestion des dépenses (2,078 millions de dollars), projet du secteur bénévole (561,000 $), parité salariale (1,100 million de dollars) et Infrastructure Canada en 2001-2002 (2,681 millions de dollars), 2002-2003 (2,091 millions de dollars) et 2003-2004 (1,839 million de dollars), et la Norme générale de classification en 2003-2004 (100 000 $).
3. Recettes tirées des droits de stationnement.
4. Comprend les services suivants fournis gratuitement : frais relatifs aux locaux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada), indemnisation des victimes d'accident du travail (Développement des ressources humaines Canada), quote-part de l'employeur aux primes des régimes d'assurance des employés (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada), et services juridiques (ministère de la Justice Canada).

Partie III : Résultats prévus, activités et ressources

A. Secteur d'activité Gestion et planification des dépenses

Tableau 3 : Ressources requises pour le secteur d'activité Gestion et planification des dépenses

(en milliers de dollars)

	Prévision des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Activités du Secrétariat	16 523	15 126	15 126	15 126
Fonds gérés par l'administration centrale	550 000	750 000	750 000	750 000
Dépenses prévues	566 523	**765 126**	765 126	765 126
Équivalents temps plein	158	**158**	158	158

Description du secteur d'activité

Le Secrétariat aide le Conseil du Trésor à prendre des décisions éclairées au sujet de la gestion des dépenses publiques en le conseillant sur les nouveaux programmes et sur les ressources requises par les programmes courants. Pour ce faire, il doit avoir une vue d'ensemble des tensions financières qui pèsent sur les ressources de l'État, ainsi que des liens entre les dépenses et les résultats.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats

Affectation des ressources de l'État selon les priorités du gouvernement et du cadre financier.

Ce secteur d'activité comprend la préparation du Budget des dépenses et des projets de loi de crédits connexes sur lesquels le Parlement se fonde pour approuver les autorisations de dépenser. Il inclut aussi la gestion du crédit pour éventualités du gouvernement, qui sert à donner au gouvernement du Canada la latitude nécessaire pour autoriser rapidement des dépenses urgentes et imprévues en attendant l'approbation du Parlement.

Résultats prévus

- Activités clés
  - ► Mesures du rendement

Ressources affectées selon les priorités du gouvernement

- Gestion des ressources selon les limites fixées par le cadre financier et le processus global de prise de décisions et d'établissement de priorités du gouvernement.

- Le Conseil du Trésor reçoit des analyses et des conseils de qualité sur les dépenses de programme directes (dépenses de fonctionnement, dépenses en capital et paiements de transfert aux sociétés d'État) et les recettes (frais d'utilisation et contributions recouvrables) et sur les autorisations de programmes du Conseil du Trésor qui ont trait à ces dépenses (paiements de transfert, biens immobiliers, marchés et autres autorisations).

- L'affectation des fonds du crédit pour éventualités du gouvernement est gérée de sorte que, dans les situations urgentes, les décisions du Conseil du Trésor puissent être mises en œuvre à l'aide de fonds provisoires en attendant que le Parlement approuve le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses.

- Réalisation d'une évaluation continue du fonctionnement et de la gestion de la base actuelle de programmes du gouvernement. Les risques importants sont cernés, et les mesures nécessaires pour aider les ministères à les gérer sont prises en compte dans le processus d'établissement des priorités budgétaires.

  - Le Conseil du Trésor reçoit des conseils judicieux qui lui permettent de prendre des décisions éclairées au sujet des ressources qu'il faut répartir de façon équilibrée entre les programmes dont l'intégrité est menacée et les nouvelles priorités et initiatives dans lesquelles il faut investir.

- Production de documents budgétaires exacts, en temps opportun, pour rendre compte au Parlement et faire approuver des autorisations de dépenser.

  - En collaboration avec les ministères, des documents budgétaires (Budget principal des dépenses et Budget supplémentaire des dépenses) sont présentés au Parlement, selon la procédure établie et dans les délais fixés.

  - L'information financière et non financière, contenue dans les rapports sur les plans et les priorités et les rapports ministériels sur le rendement, est améliorée afin de mettre en valeur la gestion axée sur les résultats.

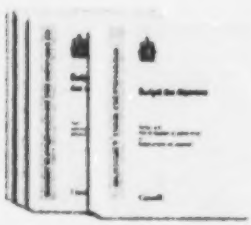

http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estimf.html

Analyses et renseignements pertinents pour faciliter la prise de décisions

- Appui donné au Conseil du Trésor, en sa qualité de conseil de gestion, pour la prise de décisions stratégiques.

  - Des conseils judicieux sont fournis au Conseil du Trésor, aux autres organismes centraux et aux ministères sur diverses questions liées à la prise de décisions stratégiques, comme les liens avec les priorités du gouvernement et les programmes courants, les tensions financières, le choix des outils d'intervention, la responsabilisation, l'établissement des coûts et les rapports sur le rendement.

- Prestation, au besoin, par des spécialistes des politiques, de conseils sur les priorités du gouvernement, sur les questions horizontales et administratives ou sur des propositions particulières.

  - Les programmes sont bien conçus et gérés et sont financés convenablement parce que les grandes questions stratégiques ainsi que les propositions et présentations soumises au Conseil du Trésor par les ministères font l'objet d'un examen approfondi de la part du Secrétariat.

  - La capacité du Secrétariat de présenter au Conseil du Trésor une perspective pangouvernementale est renforcée, afin de l'aider à remplir son rôle de conseil de gestion.

B. Secteur d'activité Fonction de contrôleur

Tableau 4 : Ressources requises pour le secteur d'activité Fonction de contrôleur

(en milliers de dollars)

	Prévision de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Activités du Secrétariat	22 236	19 487	16 248	15 439
Fonds gérés par l'administration centrale	-	8 440	-	-
Dépenses prévues	22 236	**27 927**	16 248	15 439
Équivalents temps plein	177	**164**	160	150

Description du secteur d'activité

Le rôle du secteur d'activité Fonction de contrôleur consiste à fournir un leadership stratégique à tous les ministères fédéraux en ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne et l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion axée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats

Des pratiques de gestion qui sont axées sur les résultats et les valeurs, qui intègrent l'information financière et non financière sur les résultats pour les besoins de la planification et des rapports, qui tiennent compte des risques de façon responsable et qui prévoient des mécanismes de contrôle appropriés.

Résultats prévus

- Activités clés
  - Mesures du rendement

Moderniser la fonction de contrôleur dans tous les ministères et les organismes

- Mettre en œuvre la fonction moderne de contrôleur à l'échelle de l'administration fédérale et prêter main-forte aux ministères et aux organismes, de la manière qui répond le mieux à leurs besoins, en se fondant sur les résultats des projets pilotes et les leçons qui en ont été tirées.
  - Aider les ministères et les organismes à améliorer leur fonction de contrôleur.
  - Mettre en œuvre, en 2002, un système de rapports, à l'échelle de l'administration fédérale, sur la situation de la fonction de contrôleur et se servir de ces renseignements fondamentaux pour déterminer les améliorations prioritaires et fixer des objectifs mesurables.

- Renforcer les pratiques de gestion des risques et sensibiliser l'effectif à la gestion des risques à l'échelle de l'administration fédérale afin de mieux les évaluer et les gérer et, ainsi, de mieux répondre aux besoins des citoyens.
  - Aider les ministères et les organismes à mettre en œuvre le Cadre de gestion intégrée des risques.
  - Évaluer les progrès de la mise en œuvre de ce cadre, d'ici à décembre 2002.
- Améliorer les cadres de contrôle et de gestion de la vérification interne et de l'évaluation de sorte que les ministères et les organismes puissent faire la distinction entre les deux fonctions et les utiliser efficacement.

  Vérification interne
  - Établir un cadre pour l'évaluation de la politique révisée de vérification interne, y compris des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre de cette politique et en mesurer l'efficacité, d'ici à juin 2001.
  - Élaborer une stratégie globale de mise en œuvre pluriannuelle et dresser un plan d'action pour la politique interne de vérification révisée, d'ici à septembre 2001.

  Évaluation
  - Établir un cadre d'évaluation axé sur les résultats ainsi qu'un plan de mise en œuvre pour la période de transition de quatre ans, d'ici à décembre 2001.
  - Achever la réalisation d'une évaluation préliminaire en décembre 2002 et se servir de ces renseignements fondamentaux pour déterminer les améliorations prioritaires et fixer des objectifs.
- Procéder à une réforme des acquisitions et de la gestion des biens de sorte que ces activités soient axées sur les valeurs et les résultats, et que les organisations puissent moderniser leurs méthodes de fonctionnement et améliorer la gestion de leurs biens.
  - Renforcer les cadres d'orientation dans les secteurs de la gestion des acquisitions, du matériel, des projets et des biens immobiliers.
  - Renforcer la coordination horizontale et la collaboration, par exemple en diffusant continuellement des pratiques exemplaires de gestion des acquisitions, du matériel, des biens immobiliers et des projets, et améliorer le système national d'information sur les biens immobiliers.
  - Surveiller et évaluer de façon continue les politiques de gestion des acquisitions, des biens immobiliers, du matériel et des projets et les réviser, au besoin.
- Améliorer les compétences des gestionnaires des ressources humaines et des responsables de la fonction de contrôleur de sorte qu'ils puissent s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard de la modernisation de cette fonction.
  - Offrir un appui constant aux ministères et aux organismes afin de les aider à recruter des employés qui possèdent les compétences et les qualifications voulues.

- Évaluer la capacité des gestionnaires des ressources humaines et des responsables de la fonction de contrôleur en ce qui a trait à la mise en œuvre de la fonction moderne de contrôleur et faire rapport à ce sujet.

Veiller à ce qu'il y ait davantage d'information financière et non financière intégrée sur le rendement pouvant être utilisée pour prendre des décisions et communiquer des renseignements au public

- Achever la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF) à l'échelle de l'administration fédérale en 2001-2002, offrir de la formation à ce sujet et adopter des stratégies d'apprentissage au cours de l'exercice afin d'aider les ministères et les organismes à intégrer l'information fondée sur la comptabilité d'exercice au processus décisionnel.
  - De la formation sera donnée et des stratégies d'apprentissage seront présentées tout au long de 2001-2002 afin d'aider les gestionnaires à apprendre à utiliser efficacement cette nouvelle information.
  - Les états financiers du gouvernement, présentés dans les Comptes publics du Canada, seront établis pour la première fois en 2001-2002 selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.
  - Les répercussions de la comptabilité d'exercice sur la budgétisation et les crédits seront l'objet d'une étude approfondie en 2001-2002.
- Accroître l'utilisation de cette information et faire valoir son utilité pour les cadres supérieurs et le Parlement.
  - Consulter à intervalles réguliers les parlementaires et les cadres supérieurs au sujet des améliorations qu'ils jugent nécessaires.
  - Incorporer les résultats de ces consultations aux initiatives qui ont pour objet de moderniser la fonction de contrôleur, de renforcer la gestion axée sur les résultats et de présenter de meilleurs rapports sur la gestion des dépenses au Parlement.

Renforcer la gestion axée sur les résultats de sorte qu'elle soit au cœur de la philosophie, des cadres et des pratiques de gestion

- Élaborer une politique et des normes de gestion axée sur les résultats et établir les priorités.
  - En vue de la prochaine étape du projet de gestion axée sur les résultats, élaborer une approche stratégique pour avoir une vue d'ensemble de la planification, de la mesure du rendement et des rapports, d'ici à décembre 2001.
  - Concevoir une méthode pour communiquer des renseignements sur la situation de la gestion axée sur les résultats, à l'échelle de l'administration fédérale, d'ici à juin 2002, lesquels renseignements seront utilisés pour définir les priorités et fixer des objectifs mesurables en ce qui a trait aux améliorations qui s'imposent.

C. *Secteur d'activité Service et innovation*

Tableau 5 : Ressources requises pour le secteur d'activité Service et innovation

(en milliers de dollars)

	Prévision de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Activités du Secrétariat	10 099	6 188	6 188	6 023
Fonds gérés par l'administration centrale	-	-	-	-
Dépenses prévues	10 099	**6 188**	6 188	6 023
Équivalents temps plein	78	**60**	60	58

Description du secteur d'activité

Dans ce secteur d'activité, le Secrétariat a pour mandat de diriger la mise en œuvre des initiatives pangouvernementales pour améliorer la prestation des services de l'État aux Canadiens et aux Canadiennes et, à cette fin : exercer le leadership nécessaire pour améliorer la prestation des services et favoriser l'innovation et le rendement organisationnel; développer et transmettre les connaissances, les résultats des recherches, l'information et le savoir-faire en matière de service et d'innovation; faciliter la libre circulation des renseignements, établir un lien visuel clair entre les citoyens et les programmes et services du gouvernement du Canada, et élaborer une présentation commune pour toutes les voies d'accès utilisées par le public.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats

Une fonction publique innovatrice et axée sur les citoyens, qui répond aux priorités des Canadiens et des Canadiennes en matière d'amélioration des services et qui est déterminée à offrir des services qui satisfont à leurs attentes ou les dépassent.

Résultats prévus

- Activités clés
  - ► Mesures du rendement

Un accès plus facile, commode et homogène aux programmes et aux services de l'État par les citoyens, quel que soit le mode de prestation utilisé

- Accès et rendement améliorés et plus vaste choix de voies d'accès – en personne, au téléphone et par Internet.

http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/home_f.htm

- Le rendement sera mesuré d'après les progrès de la mise en œuvre des éléments suivants : utilisation accrue des services offerts par Service Canada et satisfaction élevée des clients à l'égard de ces services; promotion accrue de Service Canada comme point d'accès unique aux services de l'État; intégration et rationalisation accrues des modes de prestation des services gouvernementaux. L'accès par téléphone sera également amélioré grâce à la refonte des pages bleues du gouvernement fédéral dans la plupart des annuaires téléphoniques publics, qui doit se faire d'ici à décembre 2001.

- Service Canada aide les Canadiens et les Canadiennes à obtenir rapidement et facilement les services dont ils ont besoin, dans la langue officielle de leur choix, que ce soit en personne, au téléphone ou par Internet.

- Des liens plus solides entre le gouvernement du Canada et ses citoyens.
  - Deux initiatives sont prévues. Des progrès considérables seront réalisés d'ici à mars 2002 en vue de la modernisation de la politique et des normes d'application du Programme de coordination de l'image de marque (PCIM), incluant une version électronique du manuel du PCIM adaptée à Internet. Le projet de renouvellement de la *Politique sur les communications du gouvernement* se poursuivra, et une nouvelle politique sera proposée à l'automne 2001.
  - Application efficace de la *Politique sur l'accès à l'information* et de la *Politique sur la sécurité*.

Satisfaction accrue des citoyens à l'égard des services de l'État (service rapide, équitable, efficace, courtois et de qualité supérieure)

- Mise en œuvre des trois volets de l'Initiative d'amélioration des services, dont celui qui a trait à l'établissement de plans d'amélioration des services (PAS) fondés sur les attentes des clients dans les ministères et organismes clés.
  - Le rendement sera mesuré d'après le nombre de ministères et organismes clés qui auront établi un plan d'amélioration des services.

http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/sii-ias/home_f.shtml

- Satisfaction accrue des citoyens à l'égard des services de l'État, d'après les sondages ministériels ou les sondages nationaux bisannuels « Les citoyens d'abord » qui portent sur les attentes des citoyens, leur degré de satisfaction et les améliorations qu'ils jugent prioritaires.
  - Le rendement sera mesuré d'après le pourcentage d'amélioration de la satisfaction des clients, dans l'ensemble et par ministère ou organisme. L'objectif consiste à accroître d'au moins 10 p. 100 le degré de satisfaction des citoyens à l'égard des services gouvernementaux, d'ici à 2005.
  - Établissement d'une méthodologie et de critères normalisés que pourront utiliser tous les partenaires pour mesurer la satisfaction des clients et définir leurs

priorités, afin d'effectuer plus facilement des comparaisons entre les ministères et les organismes.

- ► À cette fin, on diffusera et on utilisera l'Outil de mesures communes (OMC), dont la version électronique doit être prête au printemps 2001.

Organisations gouvernementales sensibilisées aux besoins des citoyens des citoyens, innovatrices, efficientes et axées sur le service

- ♦ De meilleurs régimes de gouvernance et de responsabilisation en ce qui a trait à l'amélioration des services, à la diversification des modes de prestation des services et aux partenariats.

  - ► On achèvera à cette fin, d'ici au printemps 2001, l'élaboration d'un cadre d'orientation pour la diversification des modes de prestation des services qui comprendra, entre autres, un examen des répercussions des changements aux services offerts dans les deux langues officielles et sur les groupes minoritaires de langue officielle. Des renseignements et des conseils seront fournis à propos de la gouvernance, du contrôle et de la responsabilisation des sociétés d'État et des sociétés à régie partagée. On continuera de présenter au Parlement un rapport annuel sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

- ♦ Étudier les dimensions humaines de l'amélioration du service et de l'efficacité organisationnelle (mentalité axée sur le service, valeurs, formation et programmes de reconnaissance) et les intégrer à la stratégie d'amélioration des services. À cette fin, mettre sur pied le Bureau de gestion du changement en collaboration avec le secteur d'activité Gestion de l'information et technologies de l'information.

Leadership et expertise pour orienter et stimuler l'innovation, le rendement organisationnel et l'amélioration des services

- ♦ Leadership soutenu exercé par un centre de coordination et d'intégration des mesures touchant la prestation des services gouvernementaux et maintien de l'élan nécessaire à l'amélioration et au changement.

  - ► On prêtera main-forte à plusieurs comités interministériels et intergouvernementaux dont les travaux sont axés sur l'amélioration des services. On continuera de développer le site Web sur le service et l'innovation afin de stimuler le dialogue et de diffuser ce message à l'échelle de l'administration fédérale. On continuera aussi d'alimenter la base de données sur les pratiques exemplaires en matière de prestation de services et d'efficacité organisationnelle, et d'élaborer des cadres et des outils pour encourager l'innovation (InnoService).

- ♦ Aperçu des réformes et des innovations réalisées dans le secteur public sur la scène internationale, grâce à la gestion stratégique des relations et des programmes internationaux du Secrétariat.

  - ► Des programmes destinés aux délégations de visiteurs et des visites réciproques par la présidente et le secrétaire seront organisés et coordonnés. Le Secrétariat

surveillera et analysera les initiatives réalisées dans le secteur public sur la scène internationale et présentera des rapports à ce sujet. En outre, il élaborera et gérera des accords bilatéraux et adhérera à des organisations internationales.

- Prestation de services de secrétariat et de liaison à 12 conseils régionaux fédéraux qui regroupent quelque 500 hauts fonctionnaires dont la mission consiste notamment à mobiliser des ressources pour régler d'importantes questions socioéconomiques et administratives qui ne relèvent d'aucun organisme en particulier. Cette activité donne au Secrétariat un aperçu des activités des ministères et organismes fédéraux, des autres ordres de gouvernement et de ses autres partenaires partout au Canada.

  - Un point de contact et de communication central est assuré entre les conseils régionaux et les organismes centraux, ainsi qu'entre les conseils régionaux; en outre, les régions reçoivent l'appui dont elles ont besoin pour gérer les initiatives horizontales.

  - Des forums annuels auxquels participent les présidents des conseils et des gestionnaires sont organisés.

D. *Secteur d'activité Gestion de l'information et technologies de l'information (GI/TI)*

Tableau 6 : Ressources requises pour le secteur d'activité Gestion de l'information et technologies de l'informatio (GI/TI)

(en milliers de dollars)

	Prévision de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Activités du Secrétariat	26 162	7 568	6 201	6 201
Fonds gérés par l'administration centrale	-	100 000	-	-
Dépenses prévues	26 162	**107 568**	6 201	6 201
Équivalents temps plein	73	**67**	59	59

Description du secteur d'activité

Ce secteur d'activité a comme objectif de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et aux technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs du renouvellement de la fonction publique.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats
Des services gouvernementaux abordables, sûrs et adaptés aux besoins des citoyens, grâce à l'utilisation stratégique de la GI/TI

Résultats prévus

- Activités clés
  - Mesures du rendement

Mise en œuvre de Gouvernement en direct

- **Infrastructure habilitante**
  - En partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et en collaboration avec certains ministères et organismes clés, la mise en œuvre initiale d'une infrastructure commune habilitante (y compris l'Infrastructure à clé publique) pour appuyer la prestation de services électroniques sûrs.
- **Transformation des activités**
  - En collaboration avec les ministères et les organismes, le lancement de projets phares pour développer et mettre à l'essai des services auxquels les Canadiens et les Canadiennes auront accès en direct.

- **Politique**

  - Le lancement d'un cadre stratégique et législatif complet pour assurer la sécurité des transactions en direct.

  - Le renouvellement de la *Politique de gestion des renseignements détenus par le gouvernement*, en fonction des nouvelles exigences liées à la gestion de l'information dans un environnement électronique. Des lignes directrices et des normes concernant la gestion de l'information seront élaborées afin de faciliter la mise en œuvre de la nouvelle politique.

  - La mise en œuvre, à l'échelle de l'administration fédérale, d'une présentation uniforme des sites Web. On fournira aux ministères et aux organismes des lignes directrices, un recueil de pratiques exemplaires et les outils nécessaires pour uniformiser la présentation de leurs sites d'ici au 31 décembre 2002.

  - L'élaboration d'un cadre pour mesurer et communiquer les progrès accomplis relativement à la mise en œuvre de Gouvernement en direct, à l'échelle de l'administration fédérale.

- **Gestion du changement**

  - La mise sur pied d'un Bureau de gestion du changement qui élaborera un cadre de gestion des ressources humaines afin d'identifier et de prioriser la formation et les outils nécessaires pour axer la prestation des services sur les citoyens et tirer parti de la technologie. Ce bureau relève à la fois du secteur d'activité Gestion de l'information et technologies de l'information et du secteur d'activité Service et innovation.

  - En collaboration avec la Commission de la fonction publique du Canada, le Centre canadien de gestion et l'Institut de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la mise en œuvre de programmes de perfectionnement et d'apprentissage pour les professionnels de la GI/TI et d'autres professionnels.

- **Communications**

  - La publication d'un rapport détaillé sur l'état d'avancement de Gouvernement en direct depuis que cette initiative a été annoncée dans le discours du Trône le 12 octobre 1999.

Des cadres de gouvernance intégrée qui fixent des normes, qui orientent les investissements et qui régissent la gestion des risques

- Des mesures visant à aider les ministères et les organismes à mettre en œuvre le cadre amélioré de gestion (CAG) afin d'améliorer la gestion des investissements en GI/TI, de faciliter l'atteinte des objectifs du gouvernement et d'obtenir les résultats escomptés par les Canadiens et les Canadiennes. Voir le site Web du CAG à l'adresse suivante : http://www.cio-dpi.gc.ca\EMF/EMFIndex_f.html.

- Le nombre de ministères et organismes qui appliquent le cadre améliore de gestion.

- En collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le secteur d'activité Fonction de contrôleur, la poursuite de la réforme du régime d'acquisition des technologies de l'information, laquelle comprend le lancement d'outils d'acquisition qui faciliteront la prestation des programmes et services de l'État en direct et, par le fait même, la mise en œuvre de Gouvernement en direct.

E. Secteur d'activité Gestion des ressources humaines

Tableau 7 : Ressources requises pour le secteur d'activité Gestion des ressources humaines

(en milliers de dollars)

	Prévision de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Activités du Secrétariat	69 368	54 422	50 921	49 879
Fonds gérés par l'administration centrale	4 006 625	1 085 429	1 185 937	1 289 332
Dépenses prévues	4 075 993	**1 139 851**	1 236 858	1 339 211
Équivalents temps plein	351	**337**	312	304

Description du secteur d'activité

Il incombe au Secrétariat de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique du Canada, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats

Une fonction publique qui est axée sur les résultats et repose sur des valeurs, qui est représentative et vouée à l'apprentissage et qui est la meilleure au monde.

Résultats prévus

- Activités clés
  - ▸ Mesures du rendement

Afin de créer un milieu de travail exemplaire, le secteur d'activité Gestion des ressources humaines entend obtenir les résultats suivants :

Une approche de la gestion des ressources humaines qui est axée sur les résultats et qui aide les employés de la fonction publique à mieux servir la population canadienne

- Un cadre moderne de gestion des ressources humaines (RH) qui répond à la fois aux besoins opérationnels et aux besoins des employés qui changent continuellement et qui donne suite au discours du Trône.

http://www.tbs-sct.gc.ca/hr_connexions_rh/sigs/Framework/FRAME_f.html

- ► La mise en œuvre du règlement en matière de parité salariale, conclu avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada, sera achevée.

- ► La modernisation du plan de classification.

- ► La gestion de l'information sur les ressources humaines sera améliorée en appuyant la mise au point de systèmes partagés, de Gouvernement en direct et du site Web Connexions RH.

- ♦ Une fonction publique qui est représentative de la diversité canadienne, qui est le reflet des intérêts et des valeurs de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes et dans laquelle l'utilisation des deux langues officielles constitue un principe fondamental.

  - ► La fonction publique deviendra de plus en plus représentative et inclusive en réduisant l'écart entre la représentation des groupes désignés dans la fonction publique et leur disponibilité sur le marché du travail du Canada. Bien qu'il reste encore des progrès à accomplir, surtout dans le cas des minorités visibles et des personnes handicapées, on peut noter que dans l'ensemble, la représentation de chacun des groupes désignés s'est accrue depuis l'an dernier.

  - ► Des services de qualité seront offerts à la population canadienne dans les deux langues officielles. L'offre active de services dans les deux langues officielles est essentielle à la prestation de services de qualité aux Canadiens et aux Canadiennes.

- ♦ Des relations plus étroites avec les partenaires en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de stratégies de recrutement, de maintien en poste, d'apprentissage et de perfectionnement.

  - ► On exercera le leadership nécessaire pour mener à bien des initiatives stratégiques de modernisation qui sont axées sur la fonction publique de demain. Ces initiatives portent notamment sur les valeurs et l'éthique, l'apprentissage et le perfectionnement, le recrutement et le maintien en poste, la fierté et la reconnaissance ainsi que la diversité et l'inclusion.

Dépenses judicieuses

- ♦ La gestion stratégique de la rémunération des employés (paye et avantages sociaux) et des cotisations de retraite, dont la valeur dépasse 9,5 milliards de dollars par année.

  - ► On fera des progrès en vue d'instaurer une approche intégrée pour l'établissement des enveloppes salariales et des mandats relatifs à la négociation collective.

- ♦ Des politiques visant les employés qui sont abordables et adaptées aux besoins opérationnels de la fonction publique. Ces politiques coûtent à l'heure actuelle 1,5 milliard de dollars par année, à l'échelle de l'administration fédérale.

- Des mesures seront mises en place pour favoriser le bien-être en milieu de travail et l'équilibre entre les responsabilités professionnelles et personnelles (p. ex., modernisation des politiques concernant les voyages, régimes d'assurance et d'avantages sociaux responsables sur le plan financier, services aux employés, santé et sécurité et avantages sociaux souples, y compris des régimes de travail qui sont souples et qui tiennent compte des besoins familiaux).

- Des révisions salariales et des conventions collectives qui sont négociées conformément au mandat établi.

Une fonction publique qui repose sur des valeurs

- Une rémunération équitable pour les employés (traitements, avantages sociaux et pensions) qui tient compte à la fois des exigences du marché du travail et des valeurs de la fonction publique.

  - Les stratégies et les décisions de principe relatives à la rémunération et à la gestion des ressources humaines se fondent sur l'étude et l'analyse de la rémunération dans le secteur public ainsi que sur les caractéristiques de l'effectif (c.-à-d. sur la recherche et sur les faits).

- Les pratiques et principes associés à un milieu de travail exemplaire (comme l'équité en emploi, en général, et les recommandations énoncées dans le plan d'action Faire place au changement, en particulier) sont intégrés à la gestion des ressources humaines.

- Les ministères et organismes fédéraux offrent aux jeunes l'occasion d'acquérir de l'expérience dans le cadre du Programme de stages pour les jeunes (18,6 millions de dollars par année).

- Des approches et des mécanismes fondés sur la collaboration qui contribuent à améliorer les relations syndicales-patronales.

  - Des solutions satisfaisantes seront proposées pour régler les principales préoccupations qui concernent les relations de travail et le milieu de travail.

  - Un programme de médiation de la Commission des relations de travail dans la fonction publique est instauré, à titre de projet pilote, afin de rationaliser la procédure ministérielle de règlement des griefs.

  - Le Conseil national mixte sera modernisé et servira de tribune de consultation et de coopération aux parties syndicales-patronales.

  - Les conventions collectives incluront des dispositions favorisant la vie familiale. Des conseils seront donnés en temps opportun à propos de la gestion des ressources humaines et des politiques de même que des programmes se rapportant aux relations de travail.

- Un milieu de travail qui est propice à l'utilisation efficace des deux langues officielles et qui offre des chances égales d'emploi et d'avancement aux Canadiens et aux Canadiennes de langue française et de langue anglaise.

  - Le rendement à cet égard sera mesuré d'après la capacité des cadres supérieurs de s'exprimer dans les deux langues officielles, le niveau de participation des francophones et des anglophones à la fonction publique et le niveau de satisfaction des employés à l'égard des possibilités qui leur sont offertes de travailler dans la langue officielle de leur choix, et ce, dans les régions désignées bilingues.

F. Secteur d'activité Administration des services ministériels

Tableau 8 : Ressources requises pour le secteur d'activité Administration des services ministériels

(en milliers de dollars)

	Prévision de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Activités du Secrétariat	36 786	27 862	27 861	27 861
Fonds gérés par l'administration centrale	-	-	10 000	10 000
Dépenses prévues	36 786	**27 862**	37 861	37 861
Équivalents temps plein	283	**276**	276	276

Description du secteur d'activité

Le secteur d'activité Administration des services ministériels est composé de trois secteurs de service : Communications et services exécutifs, Services juridiques et Services ministériels. Il comprend également les cabinets de la présidente du Conseil du Trésor, du secrétaire du Conseil du Trésor et contrôleur général du Canada et de la secrétaire déléguée. Ce secteur fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, des services juridiques, financiers et administratifs ainsi que des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats
Des services ministériels efficaces pour aider tous les secteurs d'activité à respecter leurs engagements envers les Canadiens et les Canadiennes.

Mise en œuvre de Gouvernement en direct (GED) au Secrétariat

Une équipe a été formée lors du lancement de Gouvernement en direct afin d'en évaluer les répercussions et de présenter des recommandations en vue de la transformation des services et des processus. Cette équipe continuera d'appuyer la mise en œuvre de Gouvernement en direct au Secrétariat.

La priorité absolue sera accordée à la refonte et à l'amélioration du site Web du SCT, qui servira de plate-forme à toutes les autres initiatives clés de service utilisant le Web et qui sont actuellement à l'étude au Secrétariat. En mettant l'accent sur les clients, le Secrétariat intégrera davantage ses processus de gestion de l'information et ses processus administratifs clés afin d'être en mesure d'exploiter les nouveaux supports de communication pour ses clients internes et externes. Le Secrétariat cernera les principaux outils horizontaux susceptibles de lui permettre d'accroître l'efficience de ses services ministériels et ainsi d'améliorer la qualité du service à la clientèle.

Identifier les sources de financement de ces activités est essentiel à la réussite de Gouvernement en direct au Secrétariat. Les restrictions du financement posent dans l'immédiat des défis qu'il faut relever afin de mener à bien cette initiative au Secrétariat, qui est l'un des 28 principaux ministères chargés d'aider le gouvernement du Canada à devenir le gouvernement le mieux branché, d'ici à 2004.

G. Secteur d'activité Programmes spéciaux – Infrastructures

Tableau 9 : Ressources requises pour le secteur d'activité Programmes spéciaux-Infrastructures

(en milliers de dollars)

	Prévision de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Dépenses prévues	7 823	**8 275**	6 167	5 454
Équivalents temps plein	24	**17**	14	11

Description du programme Infrastructures Canada

Le secteur d'activité Programme spéciaux a été créé afin de rendre compte de l'exécution de certains programmes et initiatives à court terme qui touchent l'ensemble de l'administration fédérale et dont la réalisation est confiée au Secrétariat en raison de ses responsabilités d'appui au conseil de gestion.

Le programme Infrastructures Canada, annoncé dans le discours du Trône de 1999, est l'une de ces initiatives à court terme. Le Secrétariat en assure la coordination et veille ainsi à ce que les objectifs du programme soient atteints, y compris ceux visant à améliorer la qualité de l'environnement au Canada, soutenir la croissance économique à long terme, améliorer les infrastructures communautaires et encourager l'adoption de meilleures technologies, de nouvelles approches et de pratiques exemplaires dans ce domaine.

Objectif du secteur d'activité – principal engagement en matière de résultats

Des investissements dans les infrastructures matérielles, qui ont pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique à long terme ou d'améliorer les infrastructures communautaires et qui favorisent l'adoption de meilleures technologies, de nouvelles approches et de pratiques exemplaires, dans la mesure du possible.

Résultats prévus

- Activités clés
  - Mesures du rendement

Mesures ayant pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique à long terme, d'améliorer les infrastructures communautaires et qui favorisent l'adoption de nouvelles technologies et approches et de pratiques exemplaires

- Le suivi des retombées des projets.
- Le suivi des objectifs « écologiques » et ruraux et l'instauration de mesures correctives lorsque les objectifs ne sont pas atteints.
- L'établissement d'un cadre d'évaluation du programme.
  - Mise en œuvre du cadre d'ici à octobre 2001.

Mise en œuvre et coordinations efficaces de l'ensemble du programme Infrastructures Canada

- L'élaboration, à l'intention des organismes d'exécution régionaux, d'orientations et de conseils fonctionnels et d'analyses de politiques, y compris des lignes directrices et une stratégie de communication pour le programme.
- L'établissement, la mise en œuvre et le maintien de cadres nationaux de gouvernance, d'orientation et de programme.
- La conception de réseaux de partage d'information avec les organismes régionaux, les ministères clés et les intervenants non gouvernementaux.
- La détermination et la diffusion des pratiques exemplaires et l'instauration de mesures pour corriger les lacunes ou les problèmes relevés.
- Un appui à la Fédération canadienne des municipalités et au Conseil national de recherches du Canada en ce qui concerne la préparation d'un guide national pour des infrastructures municipales durables, qui sera en quelque sorte un recueil de pratiques exemplaires et un outil de prise de décision et de planification des investissements.

Utilisation judicieuse des fonds consacrés à Infrastructures Canada

- La mise au point et l'adoption d'un procédé pour surveiller l'approbation des projets.
  - ► Le processus doit être mis en œuvre d'ici à avril 2001.

Welcome
Infrastructure - National Office

Bienvenue
Bureau national des infrastructures

http://www.tbs-sct.gc.ca/ino-bni/

- L'examen des plans de vérification, la préparation d'un rapport national sur les conclusions des vérifications annuelles et le suivi des mesures correctives prises par les comités de gestion.

Utilisation stratégique des technologies de l'information pour établir un système de gestion de l'information qui est abordable, adapté aux besoins et innovateur, et auquel ont facilement accès les organismes d'exécution régionaux, les provinces, les territoires, les parlementaires et les citoyens

- La mise au point d'un système permettant des activités en direct telles que l'enregistrement, l'approbation et le suivi des projets et la présentation de rapports à leur sujet.
  - ► Le développement et le lancement du Système partagé de la gestion de l'information pour les infrastructures (SPGII) d'ici à l'été 2001.

Communications proactives, ouvertes et efficaces avec les Canadiens et les Canadiennes ainsi qu'avec les parlementaires

- La prestation de renseignements, au moment opportun, aux Canadiens et aux Canadiennes de même qu'aux parlementaires à propos du programme et de ses retombées, au moyen de publications, de sites Web, de communiqués et de conférences de presse.

Partie IV : Initiatives horizontales

Stratégie de développement durable

La Stratégie de développement durable du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour les trois prochains exercices a été déposée au Parlement, le 14 février 2001. Voici les objectifs que le Secrétariat s'engage à atteindre.

Tableau 10 : Stratégie de développement durable du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada – Objectifs, sous-objectifs, mesures du rendement et cibles

Sous-objectifs	Mesures du rendement	Cibles
OBJECTIF 1 – Faciliter la découverte de solutions et aider les ministères à atteindre leurs objectifs de développement durable		
1.1 Tenir compte du développement durable dans l'élaboration des politiques et dans les programmes du SCT	Des politiques sur les biens immobiliers du Conseil du Trésor compatibles avec les principes du développement durable	Toutes les politiques sur les biens immobiliers du Conseil du Trésor doivent être compatibles avec les principes du développement durable
	Élaboration des éléments du cadre de gestion des sites contaminés	Tous les éléments doivent être mis en place d'ici à 2003
	Mise en œuvre des recommandations du Comité consultatif du Conseil du Trésor chargé des marchés	
	Les ministères tiennent compte du développement durable dans leurs plans d'amélioration des services	
	Cadre d'application de l'évaluation environnementale stratégique	Le cadre doit être prêt d'ici à 2002
1.2 Travailler de concert avec les ministères pour améliorer la mesure du rendement et la préparation de rapports sur les progrès réalisés en matière de développement durable	Les ministères présentent leurs rapports sur le développement durable dans le cadre de leurs rapports ministériels sur le rendement	D'ici à 2002, révision des lignes directrices sur la préparation des rapports ministériels sur le rendement Les ministères doivent se conformer aux lignes directrices d'ici à 2004
1.3 Travailler en partenariat avec les ministères pour réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les activités du gouvernement fédéral	Nombre de véhicules du parc automobile fédéral utilisant des carburants de remplacement	

Sous-objectifs	Mesures du rendement	Cibles
OBJECTIF 2 – Investir dans l'infrastructure pour améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes		
2.1 Atteindre les objectifs liés aux investissements dans les infrastructures municipales écologiques	Nombre d'investissements écologiques Amélioration des conditions du milieu (qualité de l'air et de l'eau, gestion des déchets solides et consommation d'énergie réduite)	Les objectifs d'investissement dans des infrastructures municipales écologiques établis dans chaque accord fédéral-provincial et fédéral-territorial doivent être atteints d'ici à 2007
2.2 Appliquer la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*	Les organismes de mise en œuvre procèdent aux évaluations environnementales exigées par la Loi Les mesures d'atténuation nécessaires sont prises	
OBJECTIF 3 – Renforcer la capacité du SCT de tenir compte du développement durable dans ses programmes et ses activités		
3.1 Sensibiliser davantage le personnel du Secrétariat aux engagements gouvernementaux en matière de développement durable	Sensibilisation des employés Sensibilisation de la direction	À déterminer après l'établissement des points de référence
3.2 Renforcer la capacité du Secrétariat d'offrir des analyses exhaustives qui tiennent compte du développement durable	Nombre de personnes formées Prise de nouveaux engagements dans de nouveaux domaines d'activité du Secrétariat	

Objectifs	Mesures du rendement	Cibles
OBJECTIF 4 – Réduire l'impact environnemental des activités du Secrétariat		
4.1 Sensibiliser davantage le personnel à l'impact environnemental des activités du Secrétariat	Taux de participation aux programmes Nombre de visites à la page InfoSite des pratiques de bureau écologiques	À fixer après l'établissement des points de référence À fixer après l'établissement de la base de référence
4.2 Créer des outils et mettre en œuvre un programme de promotion des pratiques exemplaires	Évaluation des programmes existants Nombre de programmes avec données de référence Répertoires des substances nuisibles pour l'environnement Rendement des programmes : Déchets solides : pourcentage de réduction des déchets solides et quantités de matériaux recyclés Parc automobile : quantité de carburant à l'éthanol acheté, par année Consommation d'énergie : mesure spécifique à choisir conformément aux exigences du Défi du leadership ou du programme de suivi des émissions de gaz à effet de serre du gouvernement fédéral Production et utilisation d'un guide d'achat	Tous les programmes doivent être évalués d'ici à 2002 Tous les programmes doivent avoir des données de référence d'ici à 2003 Toutes les substances réglementées doivent être répertoriées À fixer après l'établissement de la base de référence Tous les détenteurs de cartes d'acquisition doivent être formés d'ici à la fin de 2003; 60 % des détenteurs de cartes d'acquisition doivent être satisfaits d'ici à la fin de 2003

Partie V : Renseignements financiers

Tableau 11 : Coût net du Programme du conseil de gestion pour 2001-2002

(en milliers de dollars)

	Dépenses
Dépenses brutes prévues (budgétaire du Budget principal des dépenses et redressements subséquents, sauf les recettes disponibles)	2 203 027
Plus : Services reçus gratuitement	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	8 242
Contributions de l'employeur aux primes et aux coûts des régimes d'assurance des employés payés par le Secrétariat	4 830
Indemnisation des victimes d'accidents du travail versée par Développement des ressources humaines Canada	19
Traitement et dépenses liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	2 206
	2 218 325
Moins : Recettes disponibles	120 230
Moins : Recettes non disponibles	7 400
Coût total en 2001-2002	**2 090 695**

Tableau 12 : Sommaire des paiements de transfert du conseil de gestion

(en milliers de dollars)

	Prévision des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Subventions				
Gestion des ressources humaines				
Assurances de la fonction publique	244	**300**	300	300
Pension de la fonction publique	50	**40**	30	30
Service et innovation				
Centre francophone d'informatisation des organisations	50	-	-	-
Fonction de contrôleur				
CCAF-FCVI (anciennement la Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	75	-	-	-
Total des subventions	419	**340**	330	330
Contributions				
Gestion de l'information et technologies de l'information				
Association canadienne de normalisation	10	**10**	10	10
Gestion des ressources humaines				
Programme de stages pour les jeunes[1]	21 821	**18 600**	18 600	18 600
Programmes spéciaux – Infrastructures				
Fédération canadienne des municipalités	1 900	**3 500**	3 200	2 800
Total des contributions	23 731	**22 110**	21 810	21 410
Total des paiements de transfert	24 150	**22 450**	22 140	21 740

1. Renseignements sur le Programme de stages pour les jeunes

Objectif

Les stages de perfectionnement dans le secteur public fédéral sont conçus pour permettre aux jeunes d'accroître leur employabilité et d'acquérir l'expérience essentielle dont ils auront besoin pour obtenir un emploi.

Résultats prévus

Grâce au programme, on effectuera une juste répartition des places de stagiaire au Canada selon le taux de chômage des jeunes et la disponibilité des activités fédérales pouvant offrir des possibilités d'apprentissage intéressantes et diversifiées.

On permettra aux jeunes d'acquérir de l'expérience professionnelle de même que des compétences transférables qui contribueront à accroître leur employabilité.

Le programme offrira une chance de réussite aux jeunes à risque ainsi qu'aux décrocheurs, aux chefs de famille monoparentale, aux jeunes Autochtones et aux jeunes itinérants.

Il aidera aussi les participants à trouver un emploi ou à s'établir à leur compte après leur stage.

Indicateur clés

Des places de stagiaire dans chaque province et territoire sont offertes et financées en fonction des taux de chômage des jeunes dans la province ou le territoire et de la présence des institutions fédérales.

- Des places de stagiaire sont offertes et financées dans les secteurs ruraux (c'est-à-dire, hors des régions métropolitaines) et les jeunes prennent part au programme.
- Au moins 50 p. 100 des places de stagiaire sont réservées aux jeunes à risque.
- Plus de 50 p. 100 des jeunes participants finissent leur stage et trouvent un emploi dans l'année suivant le programme ou reprennent leurs études.
- 50 p. 100 des jeunes participants reçoivent un soutien supplémentaire de la Young Men's Christian Association (YMCA) qui donne notamment des conseils et de la formation en dynamique de la vie.
- 30 p. 100 des jeunes participants profitent des ateliers et des cours de formation donnés par la YMCA.

Tableau 13 : Provenance des recettes disponibles et des recettes non disponibles du conseil de gestion

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)

	Prévision des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Recouvrement des coûts des initiatives à frais partagés	700	**3 230**	2 730	2 730
Gestion des ressources humaines – Assurances de la fonction publique	113 646	**117 000**	117 000	117 000
Total des recettes disponibles	114 346	**120 230**	119 730	119 730

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)

	Prévision des dépenses 2000–2001	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Recettes tirées des droits de stationnement	7 327	**7 400**	7 400	7 400
Total des recettes non disponibles	7 327	**7 400**	7 400	7 400
Total des recettes disponibles et non disponibles	121 673	**127 630**	127 130	127 130

Tableau 14 : Dépenses de programme par secteur d'activité – Conseil de gestion

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	Prévision des dépenses 2000–2001[1]	**Dépenses prévues 2001–2002**	Dépenses prévues 2002–2003	Dépenses prévues 2003–2004
Gestion et planification des dépenses				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	16 523	15 126	15 126	15 126
Crédit 5 – Éventualités du gouvernement[2]	550 000	750 000	750 000	750 000
Total	*566 523*	765 126	765 126	*765 126*
Fonction de contrôleur				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	22 261	16 948	16 348	15 539
– Recettes disponibles	(100)	(100)	(100)	(100)
– Dépenses nettes	21 161	16 848	16 248	15 439
– Redressements subséquents[4]	–	2 639	–	–
Total du crédit 1	22 161	19 487	16 248	15 439
Crédit 2 – Subventions et contributions	75	–	–	–
Crédit 10 – Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale[3]	–	8 440	–	–
Total	*22 236*	*27 927*	*16 248*	*15 439*
Service et innovation				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	10 049	6 188	6 188	6 023
Crédit 2 – Subventions et contributions	50	–	–	–
Total	*10 099*	*6 188*	*6 188*	*6 023*
Gestion de l'information et technologies de l'information				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	26 652	8 058	6 691	6 691
– Recettes disponibles	(500)	(500)	(500)	(500)
– Dépenses nettes	26 152	7 558	6 191	6 191
Crédit 2 – Subventions et contributions	10	10	10	10
Crédit 10 – Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale[3]	–	100 000	–	–
Total	*26 162*	*107 568*	*6 201*	*6 201*
Gestion des ressources humaines				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	47 647	37 352	34 451	33 309
– Recettes disponibles	(100)	(2 630)	(2 130)	(2 130)
– Dépenses nettes	47 547	34 722	32 321	31 179
– Redressements subséquents[5]	–	1 100	–	100
Total du crédit 1	47 547	35 822	32 321	31 279
Crédit 2 – Subventions et contributions	21 821	18 600	18 600	18 600
Crédit 10 – Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale[3]	–	24 187	14 805	–
Crédit 15 – Négociation collective[3]	–	–	–	–
Crédit 20 – Assurances de la fonction publique	1 080 221	1 178 202	1 288 102	1 406 302
– Recettes disponibles	(113 646)	(117 000)	(117 000)	(117 000)
– Dépenses nettes	966 575	1 061 202	1 171 102	1 289 302
Législatif – Règlement en matière de parité salariale[6]	3 040 000	40	30	30
Total	*4 075 993*	*1 139 851*	*1 236 858*	*1 339 211*
Administration des services ministériels				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	36 734	27 810	27 809	27 809
Crédit 10 – Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale[3]	–	52	10 000	10 000
Total	*36 786*	*27 862*	*37 861*	*37 861*
Programmes spéciaux – Infrastructures				
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	5 923	2 094	876	815
– Redressements subséquents[7]	–	2 681	2 091	1 839
Total du crédit 1	5 923	4 775	2 967	2 654
Crédit 2 - Subventions et contributions	1 900	3 500	3 200	2 800
Total	*7 823*	*8 275*	*6 167*	*5 454*
Total du programme	**4 745 622**	**2 082 797**	**2 074 649**	**2 175 315**

1. Comprend le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses de 2000-2001, les mandats spéciaux du gouverneur général et des virements au crédit 10 (initiatives à l'échelle de l'administration fédérale et du crédit 15 (négociation collective).
2. Crédit 5 reflète les transferts permanents aux ministères pour couvrir les insuffisances salariales et les transferts temporaires aux ministères au titre du financement provisoire qui est remboursé, dès que le Budget supplémentaire des dépenses a été approuvé.
3. Dépenses prévues aux termes des crédits 10 et 15 reflètent les transferts aux ministères gouvernementaux projetés pour 2000-2001.
4. Restructuration du Système d'information sur la gestion des dépenses (2,078 millions de dollars) et le projet du secteur bénévole (561 000 $).
5. Parité salariale pour 2001-2002 (1,1 million de dollars) et la Norme générale de classification pour 2003-2004 (100 000 $).
6. Paiements législatifs au titre des règlements en matière de parité salariale aux termes de l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*.
7. Financement additionnel pour les infrastructures.

Nota : Chacun des crédits comprend une partie des contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Tableau 15 : Concordance entre les crédits du SCT et la nouvelle structure des secteurs d'activité pour 2001-2002

(en milliers de dollars)

Programme du conseil de gestion

Secteur d'activité / Crédit	Gestion et planification des dépenses	Fonction de contrôleur	Service et innovation	GI/TI	Gestion des ressources humaines	Administration des services ministériels	Programmes spéciaux	Total du crédit
Crédit 1 [1] Dépenses de fonctionnement	15 126	19 487	6 188	7 558	35 822	27 862	4 775	116 818
Crédit 2 Subventions et contributions				10	18 600		3 500	22 110
Crédit 5 Éventualités du gouvernement	750 000							750 000
Crédit 10 Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale		8 440		100 000	24 187			132 627
Crédit 15 Négociation collective								–
Crédit 20 [2] Assurances de la fonction publique					1 061 242			1 061 242
Total du secteur d'activité	**765 126**	**27 927**	**6 188**	**107 568**	**1 139 851**	**27 862**	**8 275**	**2 082 797**

1. Comprend les paiements législatifs au titre des régimes d'avantages sociaux des employés (12,598 millions de dollars) et du traitement et allocation pour automobile de la présidente du Conseil du Trésor (52 000 $).
2. Comprend une somme statutaire (40 000 $) au titre de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*.

Tableau 16 : Explication des changements financiers aux secteurs d'activité pour le Programme du conseil de gestion

(en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	Prévision des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**
1. Gestion et planification des dépenses Une augmentation prévue des dépenses de 198,603 millions de dollars attribuable principalement à une hausse du crédit 5 (éventualités du gouvernement) afin de satisfaire aux exigences de financement provisoire pour 2001-2002 jusqu'à ce que le Budget supplémentaire des dépenses ait été approuvé (200 000 millions de dollars) et une diminution de 1,397 million de dollars au titre d'un financement unique reçu en 2000-2001 pour divers examens de la base de ressources effectués par les ministères et différents autres redressements.	566 523	**765 126**
2. Fonction de contrôleur Une augmentation prévue des dépenses de 5,691 millions de dollars attribuable principalement à une hausse du financement de 8,440 millions de dollars pour la Stratégie d'information financière (initiatives à l'échelle de l'administration fédérale) en 2001-2002, laquelle augmentation est compensée par une diminution de 2,749 millions de dollars imputable à la fin d'initiatives progressives comme le Projet des comptes débiteurs et la modernisation de la fonction de contrôleur.	22 236	**27 927**
3. Service et innovation Le secteur d'activité Service et innovation prévoit une diminution des dépenses de 3,911 millions de dollars pour les initiatives de Service Canada et de l'amélioration des services.	10 099	**6 188**
4. Gestion de l'information et technologies de l'information Augmentation prévue des dépenses de 81,406 millions de dollars attribuable principalement à une hausse du financement de Gouvernement en direct (83,275 millions de dollars), laquelle est compensée par l'achèvement du projet de transition à l'an 2000 (1,409 million de dollars) ainsi qu'à diverses autres initiatives et redressements (460 000 $).	26 162	**107 568**
5. Gestion des ressources humaines Diminution prévue des dépenses de 2,9 milliards de dollars attribuable principalement à des paiements législatifs uniques liés aux règlements en matière de parité salariale en 2000-2001 (3,040 millions de dollars) de même qu'à des hausses du financement des assurances de la fonction publique et des régimes de pension de la fonction publique (94,617 millions de dollars).	4 075 993	**1 139 851**

Secteurs d'activité	Prévision des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
6. Administration des services ministériels Diminution prévue des dépenses de 8,294 millions de dollars attribuable principalement à une disposition de report de 5 p. 100 (4,201 millions de dollars) incluse chaque année dans le Budget supplémentaire des dépenses et d'un financement unique reçu en 2000-2001 au titre du Groupe de travail sur une fonction publique inclusive (1,139 million de dollars), du Groupe de travail sur l'accès à l'information (1,252 million de dollars) et de divers autres redressements (2,132 millions de dollars).	36 786	**27 862**
7. Programmes spéciaux – Infrastructures Augmentation prévue des dépenses de 452 000 $ pour l'Initiative de l'infrastructure attribuable à la préparation du Guide national sur les infrastructures (1,600 million de dollars), laquelle augmentation est compensée par une diminution au titre des coûts de mise en œuvre du programme (1,148 million de dollars).	7 823	**8 275**
Total des dépenses prévues	**4 745 622**	**2 082 797**

Tableau 17 : Autorisations de dépenses – Sommaire du portefeuille de la Partie II du Budget des dépenses

(en milliers de dollars)

Crédit		Budget principal des dépenses 2000-2001	Budget principal des dépenses 2001-2002
	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada		
	PROGRAMME DU CONSEIL DE GESTION		
1	Dépenses de fonctionnement	84 566	97 748
2	Subventions et contributions	23 668	22 110
(L)	Présidente du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	52	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés[1]	23 566	12 598
5	Éventualités du gouvernement	550 000	750 000
10	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale	103 421	132 627
15	Négociation collective	81 296	0
20	Assurances de la fonction publique	865 558	1 061 202
(L)	*Loi sur la mise au point des pensions du service public*	50	40
	Total	**1 732 177**	**2 076 377**

1. En 2000-2001, le poste des régimes d'avantages sociaux des employés comprenait les employés du Secrétariat ainsi que les avantages sociaux prévus dans le crédit 15 (négociation collective).

Liste des tableaux

Tableau 1 : Organigramme du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada 5

Tableau 2 : Dépenses prévues du conseil de gestion 14

Tableau 3 : Ressources requises pour le secteur d'activité Gestion et planification des dépenses 15

Tableau 4 : Ressources requises pour le secteur d'activité Fonction de contrôleur 18

Tableau 5 : Ressources requises pour le secteur d'activité Service et innovation 21

Tableau 6 : Ressources requises pour le secteur d'activité Gestion de l'information et technologies de l'informatio (GI/TI) 25

Tableau 7 : Ressources requises pour le secteur d'activité Gestion des ressources humaines 28

Tableau 8 : Ressources requises pour le secteur d'activité Administration des services ministériels 32

Tableau 9 : Ressources requises pour le secteur d'activité Programmes spéciaux-Infrastructures 34

Tableau 10 : Stratégie de développement durable du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada – Objectifs, sous-objectifs, mesures du rendement et cibles 36

Tableau 11 : Coût net du Programme du conseil de gestion pour 2001-2002 39

Tableau 12 : Sommaire des paiements de transfert du conseil de gestion 40

Tableau 13 : Provenance des recettes disponibles et des recettes non disponibles du conseil de gestion 41

Tableau 14 : Dépenses de programme par secteur d'activité – Conseil de gestion 42

Tableau 15 : Concordance entre les crédits du SCT et la nouvelle structure des secteurs d'activité pour 2001-2002 43

Tableau 16 : Explication des changements financiers aux secteurs d'activité pour le Programme du conseil de gestion 44

Tableau 17 : Autorisations de dépenses – Sommaire du portefeuille de la Partie II du Budget des dépenses 46

Index

Administration des services ministériels 32, 45
Amélioration des rapports au Parlement 12
Amélioration des services 8, 22, 23
Budget des dépenses 1, 15, 42, 46
Conseil de gestion 3, 5, 14, 16, 17, 34, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46
Conseils régionaux fédéraux 24
Crédit pour éventualités du gouvernement 15, 16
Développement durable 36
Équité en emploi 30
Fonction 3
Fonction de contrôleur ..... i, 4, 10, 11, 12, 18, 19, 20, 27, 40, 44
Fonction moderne de contrôleur 10, 18, 20
Fonction publique ..... i, 3, 4, 6, 12, 13, 14, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 40, 41, 45, 46
Gestion de l'information et technologies de l'information 23, 25, 26, 40, 44
Gestion des dépenses 14, 15, 20, 42
Gestion des risques 4, 11, 18, 19, 26
Gouvernance 23, 26, 35
Gouvernement en direct ..... i, 9, 10, 25, 26, 27, 29, 32, 33
Infrastructure 9, 25
Infrastructures Canada 4, 9, 34, 35
Intégrité des programmes 12
Langues officielles ..... i, 4, 6, 9, 12, 23, 29, 31
Loi sur l'accès à l'information 3
Loi sur l'équité en matière d'emploi 3
Loi sur la pension de la fonction publique 3
Loi sur la protection des renseignements personnels 3
Loi sur les langues officielles 3
Loi sur les relations de travail dans la fonction publique 3
Mesure du rendement 20, 36
Milieu de travail exemplaire 4, 12, 28, 30
Parité salariale 14, 29, 42, 44
Pratiques de gestion ..... i, 3, 4, 11, 19, 20
Prestation des services axée sur les citoyens 8
Prestation électronique de l'information et des services 9, 10
Responsabilisation ..... ii, 11, 16, 23
Ressources humaines ..... i, 10, 12, 14, 19, 26, 28, 29, 30, 32, 40, 41, 44
Risques 4, 12, 16, 19
Service Canada 8, 9, 22
Service et innovation 8, 21, 26, 40, 43, 44
Stratégie d'information financière 11, 14, 20, 44